

RAPPORT ANNUEL 2014



Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement



LA COORDINATION NATIONALE DES ONG FRANÇAISES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Dans un souci de lisibilité, le masculin employé dans ce texte désigne des fonctions qui peuvent être exercées à chaque fois par une/des femme-s et/ou un/des homme-s.

Coordination SUD est membre :



Du Mouvement associatif, instance de représentation politique du mouvement associatif français, rassemble 14 coordinations représentatives des divers domaines et secteurs de l'activité associative et 23 CPCA régionales.



De Concord, la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement, regroupe 28 associations nationales, 18 réseaux d'ONG internationales et 2 membres associés, qui représentent plus de 2400 ONG soutenues par des millions de citoyens.



Du IFP - Forum international des plateformes nationales d'ONG, composé de 61 plateformes nationales d'ONG et de 6 coalitions régionales promeut l'émergence de la voix des OSC dans les négociations internationales.

SOMMAIRE

LES DATES CLEFS DE L'ANNÉE	P. 3
COORDINATION SUD EN CHIFFRES	P. 4

RAPPORT MORAL **P.5**

RAPPORT D'ACTIVITÉS **P.8**

1. COORDINATION SUD, UN COLLECTIF EN MOUVEMENT	P.9
2. APPUYER LES ONG AU PLUS PRÈS DE LEURS RÉALITÉS	P.11
3. SE RENFORCER ET APPRENDRE AU SEIN DES ESPACES COLLECTIFS	P.14
4. POUR UN CADRE AMBITIEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	P.17
5. CONSTRUIRE DES SAVOIRS COLLECTIFS EN VUE DE LA COP21	P.19
6. POLITIQUE FRANÇAISE : DES AVANCÉES CONCRÈTES	P.21
7. UN PARTENARIAT RENFORCÉ ENTRE COORDINATION SUD ET L'AFD	P.23
8. LA MULTIPLICATION DE CRISES HUMANITAIRES COMPLEXES	P.26
9. LA SOLIDARITÉ DANS LA NOUVELLE PROGRAMMATION EUROPÉENNE	P.28
10. TOUJOURS PLUS D'INTÉGRATION DU GENRE	P.31
11. SANTÉ MONDIALE : NON AU DÉSENGAGEMENT DE LA FRANCE	P.32
12. UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE PAYSANNE	P.33
13. UNE COMMUNICATION DYNAMIQUE AU SERVICE DES MEMBRES ET DU SECTEUR	P.35

RAPPORT FINANCIER **P.36**

1. SYNTHÈSE	P. 37
2. EMPLOIS RESSOURCES	P. 38
3. BILAN ACTIF/PASSIF 2014	P. 38
4. COMPTE DE RÉSULTAT	P. 40
5. REPRISE DES FONDS DÉDIÉS	P. 41

ANNEXES	P. 42
---------	-------

LES DATES CLEFS DE L'ANNÉE

31 janvier

Lancement du plaidoyer en faveur de la couverture universelle en santé

17 février

Réunion de lancement des chantiers CIT-OSC

20 mars

Démarrage du cycle de séminaires sur le secteur marchand et le développement

31 mars

2^e Conférence nationale humanitaire

14 mai

1^{re} rencontre avec Annick Girardin, nouvelle secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie

22 mai

1^{re} réunion du Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI)

24 mai

Élections européennes

12 juin

Assemblée générale

23 juin

Adoption de la loi sur la politique de développement et de solidarité internationale

8 juillet

Réunion de la Plateforme genre et développement

du 8 au 11 juillet

Journées climat de Coordination SUD

20 septembre

Rencontre avec François Hollande en préparation de l'Assemblée générale des Nations unies et du Sommet sur le Climat

15 octobre

Lancement d'un cycle d'ateliers sur le partenariat

12 novembre

Rencontre avec Anne Paugam, directrice générale de l'Agence française de développement

4 décembre

Élection de Philippe Jahshan à la présidence de Coordination SUD

16 décembre

Coordination SUD fête ses 20 ans

17 et 18 décembre

Forum international des sociétés civiles pour les agricultures paysannes

COORDINATION SUD EN CHIFFRES

1 convention de partenariat
signée avec Educasol

13 nouveaux membres

14 espaces de travail
collectifs

15 salariés

18 projets d'ONG
cofinancés par le Fonds de
renforcement institutionnel et
organisationnel (Frio)

21 administrateurs

29 publications
collectives

+ de 70 rencontres
avec des pouvoirs publics

143 membres actifs

247 représentants
d'ONG membres mobilisés
dans les chantiers CIT-OSC

298 personnes
formées

300 appels d'offres

502 hommes/jours de
mobilisation des ONG

4 290 offres d'emplois
et stages

4 434 fans sur Facebook

8 920 followers sur
Twitter

18 634 abonnés
au Point Info

21 000 abonnés à
l'alerte emploi

1 692 210 visites
sur le site

RAPPORT **MORAL**



Notre secteur a ceci de particulier qu'il constitue une branche dans la famille associative, qui vit, agit et réagit aux vibrations du monde. Projection solidaire de nous-mêmes à l'extérieur, nous constituons aussi une certaine image de la France, *une certaine idée de celle-ci* ?

Et le monde comment va-t-il ? Si des avancées indéniables ont été enregistrées sur le terrain des objectifs du millénaire pour le développement, il reste traversé de profonds déséquilibres. Nous sommes loin des engagements pris par les États dans la déclaration du millénaire : « *nous sommes collectivement tenus de défendre, au niveau mondial, les principes de dignité humaine, de l'égalité et de l'équité* ». Quelle dignité pour les hommes et femmes noyés en Méditerranée jour après jour ? Quelle équité pour les enfants du Sahel ou de Gaza ? Quelle égalité lorsque les niveaux d'inégalités n'ont jamais été aussi élevés dans le monde ?

Le monde qui a mobilisé Coordination SUD et ses partenaires en 2014, c'est celui de l'agenda du développement durable pour que ses objectifs à 2030 obligent à d'ambitieux engagements. C'est aussi celui de l'immédiat et des crises auxquelles nos organisations répondent courageusement. Crises politiques au coût humain tragique : 15 millions de déplacés en 2014, « *ce qui constitue probablement le plus grand nombre de réfugiés depuis la Seconde guerre mondiale* »¹. Crise sanitaire avec Ebola où la mobilisation des ONG a été saluée pour son efficacité et qui a rappelé le besoin de systèmes de santé solides et opérationnels. Aux crises humanitaires s'ajoutent les alertes environnementales et climatiques. 2014 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée ! Le Programme des Nations unies pour l'environnement estime à 50 millions le nombre de réfugiés climatiques en Afrique en 2060 si rien ne change. Là aussi, nous avons été sur le front pour rappeler nos dirigeants à leurs responsabilités historiques. Au-delà des urgences, nos organisations contribuent aussi au renforcement dans la durée des sociétés civiles partenaires, élément fondamental de démocratie et de résilience. Dans ce domaine, Coordination SUD a aussi poursuivi son action dans le Forum International des Plateformes d'ONG pour contribuer à rendre plus structurée et audible, une voix collective dans le monde.

En Europe, avec Concord, nous avons fait campagne au moment des élections pour une Union plus solidaire, plus cohérente et plus démocratique. Élections essentielles pour une enceinte qui a gagné en pouvoir ; élections inquiétantes pour l'image qu'elles en donnent. Une zone engluée dans une rigueur doctrinale, qui s'éloigne de plus en plus de ses peuples. Le vote de

¹ Amnesty International, Rapport 2014

² Sondage AFD/
IPSCOS sur les
Français et l'Aide au
développement

défiance qui a traversé de nombreux pays européens et tout particulièrement le nôtre, est un signal pour amplifier notre engagement sur ce terrain. Cette atmosphère de repli sur soi qui continue de croître comme une fausse solution aux souffrances réelles des citoyens, dénote d'un désenchantement redoutable. Pour la première fois en France, on a connu une baisse de l'adhésion du public à l'APD², même si elle demeure majoritaire. Cela nous concerne et doit nous alerter. L'Europe qui s'éloigne, c'est aussi celle qui rend l'accès à ses financements de plus en plus exigeants au péril de la diversité de sa société civile. Il nous faudra encore hausser le ton en la matière.

2014, c'est pour la première fois, l'adoption de la Loi d'orientation pour la politique de développement française. Nous avons été présents pour que cette loi soit ambitieuse. A également été lancé le Conseil national pour le développement et la solidarité internationale. Enceinte pluri acteurs qui rétablit un cadre de concertation formel revendiqué par Coordination SUD. Il faudra le temps et notre implication pour en mesurer l'effectivité. Ces deux engagements présidentiels s'ajoutent à celui du doublement de l'APD passant par les ONG. Mais qu'en est-il vraiment ? Si les volumes du guichet ONG de l'AFD ont continué de croître en 2014 conformément aux engagements, le doublement de ce guichet n'est pas celui de tous les financements aux ONG ! Nous l'avions dit en 2013, nous l'avons redit en 2014, et le redirons en 2015. Aussi, nous avons obtenu que le Fonds d'urgence humanitaire, si misérablement doté, soit également augmenté annuellement jusqu'en 2017, mais dans des volumes qui demeurent très en deçà des enjeux. Si la France a recommencé à s'intéresser à ses ONG, elle reste en queue de peloton des pays de l'OCDE dans ce domaine. Elle a aussi poursuivi son incroyable décrochage en matière d'APD pour la 4^e année consécutive, et semble gagnée par les sirènes d'une marchandisation risquée de la solidarité !

Avec le plaidoyer politique, et l'appui à ses membres, Coordination SUD avance bien sur ses deux jambes au service des ONG. Aussi, avons-nous poursuivi le dialogue constructif avec l'AFD pour l'amélioration de notre cadre partenarial. Cet engagement pour la qualité d'accès aux financements a été complété par des travaux sur la santé économique du secteur et son assise financière ; indispensables pour renforcer notre fonction syndicale. Dans ce même esprit, nous avons enregistré un doublement du programme de formations et un net accroissement de la demande au Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel démontrant la pertinence de ces outils. Renouveler nos méthodes, c'est mieux servir nos missions sociales et c'est aussi se maintenir à la pointe dans le domaine de la solidarité. Nous avons ainsi poursuivi le travail sur la qualité avec le F3E, et engagé un chantier sur le *partenariat*.

Au soir de 2014, Coordination SUD a eu 20 ans et l'occasion de mesurer l'immense chemin parcouru. Je veux ici en remercier tous nos membres et nos salariés. Je veux remercier spécialement Jean-Louis Vielajus, mon prédécesseur, pour la part importante qu'il y a prise. Et demain ? Il reste beaucoup à faire. 2015 a démarré de la pire des façons rappelant chacune et chacun de nous à sa responsabilité pour continuer à faire de ce monde un lieu de paix et de justice. Gageons que pour mieux terminer cette année cruciale pour le développement et le climat, Coordination SUD avec ses partenaires sauront être à la hauteur des enjeux. Il faudra qu'il en soit de même pour les chefs d'États et de gouvernements.

Philippe Jahshan,
président de Coordination SUD

RAPPORT D'ACTIVITÉS

1. COORDINATION SUD, UN COLLECTIF EN MOUVEMENT

Tout au long de l'année 2014, Coordination SUD s'est préparée à célébrer ses 20 ans. L'occasion de revenir sur une histoire riche en engagements exemplaires, en expériences ambitieuses et en collaborations fructueuses.

Le développement de Coordination SUD s'est poursuivi en 2014, avec 13 nouveaux membres. Pour demeurer pertinente et représentative, la plateforme a continué son travail d'adaptation, au niveau de ses instances, de l'organisation de son réseau et de son Secrétariat exécutif.

*Les 20 ans de Coordination SUD, en présence
d'Annick Girardin, secrétaire d'Etat au
Développement et à la Francophonie
16 décembre 2014 - © DR*

20 ANS DE MOBILISATION DES ONG FRANÇAISES

À l'occasion de ses 20 ans, Coordination SUD a publié un ouvrage retraçant les 20 dates clés qui ont façonné son identité et ses engagements. Les hommes et les femmes qui ont fait l'histoire de Coordination SUD ont accepté de se livrer à ce difficile exercice, pour faire le récit du chemin collectif.

Portraits, photos d'époque, témoignages et articles de fond constituent cet ouvrage remis à l'ensemble des membres et des partenaires. Un trait d'union vers les 20 prochaines années pour lesquelles Philippe Jahshan, président élu (2015-2017), propose, en fin de publication, sa vision.



Pour sa soirée d'anniversaire, le 16 décembre 2014, les présidents de Coordination SUD ont été mis à l'honneur, donnant un accent vivant et touchant aux orientations prises au fur et à mesure des mandatures. Le Mouvement associatif, l'AFD et Annick Girardin, secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie, ont partagé leur perception de l'évolution de Coordination SUD, avec leurs regards spécifiques mais toujours positifs. Cet anniversaire fut aussi un temps fort et festif de la vie associative, réunissant les membres, les anciens salariés, les partenaires et tous les acteurs ayant contribué au collectif.

MIEUX SE CONNAÎTRE POUR MIEUX COLLABORER AVEC LES AUTRES ACTEURS

En 2014, Coordination SUD a intégré 13 nouveaux membres. Cette attractivité est le résultat de plusieurs facteurs. La planification stratégique 2014-2016, élaborée par et pour les membres, répond aux enjeux du secteur. La plupart des organisations rencontrées rejoignent le collectif pour mieux interagir avec les autres, conforter l'action de défense du secteur et/ou rejoindre les espaces d'influence des décideurs. L'adoption en 2013 par le Conseil d'administration d'une définition des membres associés a permis à des organisations ne répondant pas forcément aux critères exigés des membres actifs, d'intégrer le collectif pour y apporter leur plus-value.

Enfin, la « refondation » de la Coordination d'Agén en Coordination Humanitaire et Développement (CHD) a conduit à l'intégration de 7 nouveaux membres au sein de Coordination SUD en 2014.

9 NOUVEAUX MEMBRES ACTIFS

Via la CHD

- Apiflordev
- Chirurgie solidaire
- Ecpat
- Elevages sans frontières
- Hamap
- SOS Enfants sans frontières
- SOS Villages d'enfants

Adhérents directs

- ASAH
- Djantoli/Pesinet

4 NOUVEAUX MEMBRES ASSOCIÉS

- Consultants sans frontières
- Fondation Energies pour le monde
- Fondation Good Planet
- Transparency International France

Cet essor est également lié à la redynamisation de la commission de Présentation des candidatures qui a rencontré une trentaine d'associations en 2014 et renforcé son approche stratégique d'intégration de nouveaux membres. La commission s'est appuyée sur une enquête qui a permis d'établir une cartographie des membres : secteurs et domaines d'intervention, nombre de salariés, de bénévoles, de donateurs, etc. (annexe 4 – Cartographie des membres 2014).

Au-delà de ce renforcement interne du collectif, Coordination SUD a poursuivi et mieux formalisé ses coopérations avec d'autres acteurs.

Elle a confirmé son implication forte au sein de plusieurs réseaux d'appartenance :

- le Mouvement associatif pour promouvoir un environnement favorable aux associations françaises.
- Concord sur les questions européennes ;
- le FIP, dont Coordination SUD est le porteur légal depuis sa création et abrite une partie du Secrétariat.

Une convention de partenariat a été signée avec Educasol, la plateforme d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Coordination SUD s'est impliquée dans les comités de pilotage de la Semaine de la solidarité internationale et du Salon des solidarités, où elle était également référente de la commission Conférences. En 2014, Coordination SUD a rejoint les sociétaires de la SCIC Altermondes, dont elle a intégré le CA dès l'Assemblée constitutive de mars.

UNE ORGANISATION QUI CONTINUE À ÉVOLUER

Les 104 membres présents ou représentés lors de l'Assemblée générale du 12 juin 2014 ont ratifié trois représentants des collectifs et élu trois représentants d'autres membres actifs. Les 18 administrateurs se sont réunis le 10 juillet 2014 et ont coopté trois personnes qualifiées.

L'Assemblée générale s'est aussi penchée sur les questions de budget, de règlement intérieur et de transparence des ONG. Elle a échangé avec des représentants du Mouvement associatif et de Concord et participé à des espaces de discussion sur les commissions de travail de Coordination SUD. Le Conseil d'administration s'est réuni huit fois autour des aspects organisationnels, des orientations stratégiques et des positions politiques de la plateforme. Le Bureau a assuré un suivi étroit des décisions prises tout au long de l'année.

Au niveau du Secrétariat exécutif de Coordination SUD, l'année 2014 a été marquée par l'arrivée à la direction exécutive de Bénédicte Hermelin, en mars. Les équipes salariées ont été réorganisées afin de mieux correspondre aux missions identifiées dans la planification 2014-2016 et aux ressources disponibles. Désormais, deux pôles sont identifiés : Analyses et plaidoyer (PAP) et Renforcement et appui aux ONG (PARO), au sein duquel la vie associative est intégrée. La communication est placée sous la responsabilité directe de la directrice exécutive (annexe 1 – Organigramme).

2. APPUYER LES ONG AU PLUS PRÈS DE LEURS RÉALITÉS

Les ONG françaises sont diverses par leurs statuts, leurs missions, leur taille, leurs ressources, leurs modalités de fonctionnement et leurs champs d'intervention. Comme tout organisme, et dans un contexte en pleine mutation, elles ont sans cesse besoin de se renforcer et de s'adapter pour demeurer pertinentes, efficaces et innovantes.

Coordination SUD se donne pour mission de les accompagner en leur proposant un panel de services et de ressources dans des domaines variés, identifiés avec elles. C'est le rôle du Centre de ressources, qui propose des formations, des appuis/conseils, des outils et espaces d'échanges d'informations et de pratiques, mais aussi du Frio, un fonds dédié au renforcement des stratégies organisationnelles et institutionnelles des ONG.

LA MISE À DISPOSITION ET LES ORIENTATIONS VERS DES RESSOURCES UTILES

Coordination SUD a poursuivi en 2014 la mise à disposition de ressources en ligne *via* les rubriques dédiées de son site Internet : accéder aux financements, développer des partenariats, gérer ses ressources humaines, assurer la gestion financière et fiscale, financer le renforcement de votre ONG, améliorer la qualité. Des bases de données actualisées complètent ces rubriques : financements, prestataires, documentation. Les informations utiles pour les acteurs du secteur de la solidarité internationale sont également diffusées *via* des lettres d'informations internes et externes (voir chapitre 13 communication). Les appels d'offres et les offres d'emploi sont relayés automatiquement respectivement aux prestataires et demandeurs d'emploi inscrits sur le site.

Ces deux rubriques confirment leur utilité pour le secteur. Par rapport à 2013, le nombre d'offres d'emploi a augmenté de 23 % (4 290 offres et 21 000 abonnés à l'alerte emploi) ; celui des appels d'offres de 30 % (300 pour une soixantaine de prestataires enregistrés).

Le Centre de ressources de Coordination SUD répond aux questions « organisationnelles » des ONG.

Nombre de questions reçues par thématique

THÉMATIQUES	NOMBRE DE QUESTIONS
Financements	154
Gouvernance et RH	41
Gestion administrative et financière	12
Partenariat	6
Autres	17
TOTAL	230

Les réponses sont données sous forme de conseils ou d'orientations vers d'autres dispositifs ou organismes ressources : Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (Frio), Dispositif local d'accompagnement (DLA), réseaux régionaux multi-acteurs, centres de formations, etc. Un partenariat avec l'Alliance des avocats pour les droits de l'Homme (AADH) permet aux ONG membres de Coordination SUD de bénéficier de conseils juridiques pointus en fonction des besoins.

UN PROGRAMME DE FORMATION SUR MESURE POUR LES ONG

L'année 2014 a connu un développement remarquable des formations : neuf sessions de plus ont été organisées par rapport à 2013. La participation des ONG a également été plus active : 298 participants contre 188 en 2013 (+ 59 %).

Les questions de financements demeurent la thématique principale avec sept sessions sur l'accès et la gestion des financements européens et la gestion des cofinancements. Les ressources humaines viennent en deuxième position avec une programmation couvrant de larges besoins (recrutement, entretien, gestion contractuelle, management, réseau de bénévoles) identifiés *via* les groupes de travail RH. Les formations liées à la stratégie de développement (modèle économique, collecte de fonds, partenariat), portées en grande partie par le dispositif Frio, arrivent en troisième position. Le nombre de sessions en lien avec les thématiques plaidoyer/communication/qualité a augmenté du fait d'une demande croissante des ONG.

Portée par la commission Genre et développement, une formation sur l'intégration de l'approche genre dans les projets a connu un fort succès (18 participants). Enfin, en partenariat avec le groupe URD, trois formations ont été organisées sur la qualité et sur le logiciel de gestion de projets Sigmah.

Tableau des formations 2014

THÉMATIQUES	SESSIONS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Financements	7	83
Genre	1	18
Plaidoyer/communication	3	34
Qualité	4	47
Ressources humaines	67	68
Stratégie de développement	5	48
TOTAL	26	298

PARTENARIAT AVEC UNIFORMATION

La collaboration avec l'organisme paritaire collecteur agréé Uniformation a permis en 2014 la réalisation d'un atelier sur la

réforme de la formation professionnelle, et d'un cycle de formations sur la gestion des ressources humaines (recrutement, gestion sociale, entretien de parcours). Les ONG adhérentes à Uniformation en ont bénéficié gratuitement.

Pour répondre aux attentes des ONG, le Centre de ressources a mené, dès septembre 2014, un travail de réflexion qui a permis l'élaboration d'un programme 2015 incluant 25 sessions portant sur 24 thèmes (représentant environ 50 jours de formation). Il s'ouvre à de nouveaux sujets :

gestion des conflits, management à distance, réalisation d'une vidéo, intégration des questions de climat, gouvernance associative, amélioration continue. Pour améliorer l'accessibilité à toutes les ONG, certaines formations seront organisées à distance, le week-end ou en région.



Formation
« S'exprimer face à un micro et une caméra »
- 19 novembre 2014

DES ACCOMPAGNEMENTS POUR SE RENFORCER ET IMPULSER DES DYNAMIQUES DE CHANGEMENT

Pour se développer, parfois pour survivre, les ONG doivent anticiper les évolutions et intégrer le changement, de façon continue, dans un processus d'adaptation permanent. C'est à ces conditions qu'elles peuvent porter leur projet associatif, mener à bien leurs missions et être plus efficaces dans leurs actions.

Pour ce faire, le Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (Frio), géré par Coordination SUD et financé par l'AFD, soutient leurs capacités de transformation et les accompagne dans leurs questionnements variés, sur leurs caractéristiques culturelles, leur rôle, leur stratégie d'intervention, leur modèle économique et leur fonctionnement interne, etc.

En 2014, le Frio a accompagné 17 ONG, pour un montant total de 313 402 euros. La majorité des projets de renforcement a porté sur la définition de stratégies de développement de trois à cinq ans. La subvention moyenne allouée par le Frio a été de 18 435 € pour des projets dont le coût total s'élevait à 27 200 € en moyenne. La tendance observée depuis 2013 de mobilisation accrue des ONG moyennes sur des projets de renforcement de plus grande envergure s'est confirmée en 2014 (annexe 8 – Bilan du Frio 2014).

Si le Frio continue de séduire de nouvelles ONG (la moitié des ONG sont des primo-accédantes en 2014), la mobilisation du dispositif à plusieurs reprises par une même ONG démontre qu'une fois l'organisation engagée dans une démarche de renforcement, une dynamique de changement s'instaure en son sein. Suite à la réalisation d'un diagnostic, peut suivre une stratégie de développement, puis une stratégie de réorganisation interne par exemple.

LE FRIO DEPUIS 2007

- Près d'une centaine d'ONG accompagnées
 - 48 % d'ONG non membres de Coordination SUD
- 130 projets de renforcement cofinancés (une vingtaine chaque année)

EN 2014

- 17 ONG accompagnées
- 28 % d'ONG non membres suivies
- 18 projets financés



3. SE RENFORCER ET APPRENDRE AU SEIN D'ESPACES COLLECTIFS

Coordination SUD anime la confrontation d'expériences et l'élaboration d'analyses pour tout le secteur. Ses membres apportent expertises, expérimentations et réflexions nécessaires aux constructions collectives.

Comparaisons de pratiques, échanges par métier, analyse des impacts des actions de renforcement entre pairs, construction d'outils sont les principales actions réalisées en 2014 grâce à l'implication rigoureuse, la volonté de partage et la capacité d'innovation des membres.

DES ÉCHANGES DE PRATIQUES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ORGANISATIONS ET DES ACTIONS

Les échanges de pratiques sont notamment promus dans le cadre du groupe Qualité, transparence et efficacité (QTE), des clubs métiers, ou *via* des ateliers ponctuels ou récurrents.

Le groupe QTE offre aux membres de Coordination SUD un espace de discussion collectif dans les domaines de la qualité, de la transparence et du renforcement organisationnel. Il suit et relaie également les débats internationaux sur l'efficacité de la contribution des ONG au développement. En 2014, le groupe a poursuivi ses réflexions sur les thématiques suivantes : responsabilité sociale et environnementale des ONG, transparence, principes d'Istanbul sur l'efficacité de la contribution des ONG. Il a lancé un cycle d'ateliers sur le partenariat afin de mettre en perspective les réflexions et pratiques des membres sur ce sujet et d'alimenter les réflexions sur l'efficacité des actions et la valeur ajoutée des organisations de solidarité internationale.

Les clubs métiers de Coordination SUD rassemblent les professions spécialisées dans les activités d'appui au sein des ONG. Actuellement, deux clubs métiers sont opérationnels : l'un sur les ressources humaines ; l'autre sur la communication.



Petit déj' de la com
« Réseaux sociaux »
27 octobre 2014 - ©DR

ÉTAT DES LIEUX « TRANSPARENCE DES ONG » 2014

En 2014, 48 ONG membres ont réalisé un autodiagnostic sur leur transparence. Les

petites associations s'y sont particulièrement investies. Si des progrès sont observés dans la transparence financière et institutionnelle, sollicitée par les bailleurs et les membres, des efforts restent à faire concernant la transmission d'information sur l'utilité sociale et les démarches qualité au sein des organisations.

Les deux groupes de travail sur les RH ont rassemblé, tous les deux mois, plus d'une vingtaine de responsables RH d'ONG membres. Les thèmes d'échanges ont porté sur les formes d'organisation des ONG (étude d'organigramme, comparaison de contenu de fiches de poste), les logiciels de gestion du personnel terrain, les différentes formes d'engagement à l'international, la fiscalité des salariés expatriés, les mesures prises dans le cadre de la crise Ebola, les systèmes d'alerte éthique. Afin de faire bénéficier à l'ensemble du secteur de certaines réflexions menées, une fiche pratique a été établie sur la prise de références pendant les recrutements et diffusée *via* le site de Coordination SUD.

Deux Petits dej' de la communication ont été organisés : « ONG – Quels réseaux sociaux pour quel message ? » et « Le montage vidéo par les associations : enjeux et limites », qui ont rassemblé chacun une quinzaine de participants.

D'autres sujets d'échanges de pratiques entre les membres ont été identifiés. En 2014, un atelier sur l'intégration de la composante psychosociale dans les programmes de solidarité internationale a réuni une douzaine d'ONG et l'AFD. D'autres ateliers thématiques sont envisagés pour 2015.

L'APPRENTISSAGE COLLECTIF ISSU DES EXPÉRIENCES FRIO

Le Frio est également un excellent lieu d'échanges et d'observation pour le secteur. Sept années d'ancienneté du dispositif Frio ont rendu propice le lancement d'une première analyse rétrospective, visant à apprécier les dynamiques engagées dans les ONG soutenues. Huit projets menés au sein de cinq ONG volontaires (Bolivia Inti Sud Soleil, Forim, Geres, GRDR, L'Appel) ont été revus. Ces ONG ont été identifiées sur la base des critères suivants : nombre de projets de renforcement menés (un ou plusieurs), ancienneté des projets, thématiques abordées (développement, diversification financière, RH, communication, gestion des connaissances) et taille des organisations.

L'analyse transversale a donné lieu à une restitution auprès des comités de décision et de surveillance du Frio et du Conseil d'administration de Coordination SUD, le 23 janvier 2015.

Les principales conclusions de l'analyse sont que les projets de renforcement ont des impacts nombreux, à la fois pour les sièges et les équipes en France et dans les pays d'intervention. Ces projets produisent aussi des résultats à court et à moyen termes, inscrivant l'organisation dans une démarche d'amélioration continue : création d'outils et de procédures, développement de compétences, harmonisation des pratiques, amélioration de la qualité des actions, transversalités, etc.

L'engagement dans un projet Frio génère souvent une dynamique nouvelle qui nécessite du temps, afin d'être partagée par les différentes parties prenantes. Elle suscite des discussions, des réticences, voire des résistances au changement.

Engager une action de renforcement n'est donc pas neutre et questionne l'évolution de l'association au-delà du projet identifié. Les changements qui en résultent sont amenés à s'inscrire dans le cycle de vie de l'association, parfois à la modifier en profondeur. Aussi, pour éviter toute crainte (de se voir imposer un accompagnement non souhaité, de se livrer à un intervenant externe), l'initiative doit être mûrie et portée par l'association de façon collective.

L'appropriation des projets de renforcement dépasse très largement les résultats des actions. Elle relève d'une démarche collective qui s'inscrit dans le temps et qui bouleverse fondamentalement les organisations et les hommes : leurs pratiques, leurs relations avec les partenaires institutionnels et équipes locales, voire leur vision de l'aide au développement.



Retours d'expériences sur le Frio
Réunion conjointe comité de décision/
comité de surveillance
7 octobre 2014 - © DR

LA CONSTRUCTION D'UN OUTIL D'AUTODIAGNOSTIC ET D'AMÉLIORATION CONTINUE AU SERVICE DE TOUS

Pour permettre aux organisations de s'engager avec confiance dans des démarches d'amélioration continue, Coordination SUD, en collaboration avec le F3E, a élaboré un outil d'autodiagnostic et d'amélioration continue (Madac), spécifique aux ONG françaises.

Cet outil a pour objectif d'accompagner les ONG dans la conduite d'un autodiagnostic pour qu'elles mettent en œuvre des « chantiers d'amélioration ». Afin de se placer dans un cycle d'amélioration continu, le guide propose aux ONG engagées d'établir un nouvel autodiagnostic à l'issue de la mise en œuvre de ces chantiers pour établir de nouvelles priorités d'actions.

Le Madac est basé sur l'analyse globale de 5 facteurs (ce que fait l'ONG) :

1. Leadership et gouvernance
2. Stratégie et partenariats
3. Ressources humaines
4. Ressources
5. Processus et actions

Ces facteurs contribuent aux résultats de l'ONG (ce qu'obtient l'ONG), dans sa relation avec ses parties prenantes, réparties en quatre grands groupes :

1. Destinataires des actions
2. Ressources humaines
3. Société et collectivité
4. Soutiens de l'ONG

En 2014, une première version du Madac a été expérimentée par cinq ONG pilotes (CIDR, France Volontaires, La Chaîne de l'Espoir, Santé Sud, Solidarité Laïque). Elles ont été accompagnées dans la réalisation de leur autodiagnostic, la priorisation de leurs actions d'amélioration et leur mise en œuvre via l'organisation de trois ateliers collectifs.

Cette expérimentation ayant confirmé l'intérêt de la démarche et du modèle Madac, Coordination SUD et le F3E ont finalisé la rédaction d'un guide méthodologique qui devrait être publié en 2015. Ce guide détaille la logique d'ensemble du modèle et apporte des éléments méthodologiques pour sa mise en œuvre au sein d'une ONG (différentes étapes, outils, etc.). À terme, il sera appelé à évoluer en fonction de son utilisation par les ONG et des retours d'expériences qui en découleront.

Au-delà du guide, le dispositif s'appuiera sur une formation dont l'objectif sera de permettre aux ONG de maîtriser les enjeux et les outils pour mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques, au service de leurs actions. Il sera également proposé aux ONG des services d'accompagnement adaptés ainsi que des temps d'échanges d'expériences collectifs.



Atelier d'expérimentation
à Solidarité Laïque
4 février 2014 - © DR

4. POUR UN CADRE AMBITIEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Coordination SUD a poursuivi en 2014 son implication dans la préparation de l'agenda post-2015, qui vise à proposer un nouveau cadre international de lutte contre la pauvreté et les inégalités et de préservation de la planète. Elle contribue à la construction à la construction de cet agenda en France, avec la campagne Post-2015 – *Transitions pour monde juste*, qui réunit deux des collectifs dont elle est membre, l'Action mondiale contre la pauvreté (AMCP) et Rio+20 ; et à l'international avec le Forum international des plateformes nationales d'ONG (FIP) et la campagne Beyond 2015.

UNE ANNÉE DE NÉGOCIATIONS POUR ARRIVER À 17 ODD ET UN MENU OUVERT POUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

En 2014, deux groupes de négociateurs, représentant l'ensemble des pays et mandatés par l'AG de l'ONU, ont préparé des propositions précises sur les futurs ODD et le financement du développement durable. Cela a permis au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon, de produire en fin d'année son propre rapport de synthèse, véritable feuille de route pour les négociations intergouvernementales de la dernière année, intitulé « *La dignité pour tous d'ici à 2030 : éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète* ».

Publié fin novembre, ce rapport ambitieux et volontaire affirme la responsabilité des activités humaines dans la dégradation environnementale, l'accroissement des inégalités et la mise en faillite d'États. Toutefois, Coordination SUD avec la campagne Post-2015 a dénoncé la promotion de la croissance comme moyen de lutte contre la pauvreté, et le manque de propositions pour une véritable transformation des systèmes économiques. De même, si le rapport reconnaît l'accroissement des inégalités, il ne propose aucune piste réelle pour s'attaquer à leurs causes.

AU SEIN DE LA CAMPAGNE POST-2015 COORDINATION SUD SE MOBILISE SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2014, l'AMCP est rejointe par le collectif Rio+20 (constitué à l'occasion du Sommet de la Terre de 2012), deux collectifs dont est membre Coordination SUD. Ensemble, ils lancent la campagne Post-2015 - *Transitions pour un monde juste*, qui vise à contribuer aux réflexions du gouvernement français autour de quatre approches transversales : de nouveaux indicateurs de progrès, la place des migrations internationales, le financement du développement durable et la place du secteur privé marchand.

Fondamentale, la question des indicateurs réunit en mars 2014 autour d'un atelier de nombreux membres, ONG, collectivités locales, syndicats, mouvements, qui croisent leurs réflexions autour de la notion de la mesure du progrès et l'importance de construire des indicateurs partagés avec les populations.

Coordination SUD s'implique plus particulièrement dans les groupes financement du développement durable et secteur privé, en lien avec ses propres travaux à partir de la Commission APD/financement du développement et du groupe de réflexion sur le secteur privé, et participe à la rédaction d'un texte de position *Pour un encadrement du secteur privé dans les processus de développement*.

Entre les séances de négociations à New York, cinq rencontres ont réuni les membres de la campagne Post-2015 et la *task force* interministérielle française. Elles ont permis de porter les positions de la campagne, également présentées au président de la République le 20 septembre 2014.

Les « signaux d'alerte » de la campagne Beyond 2015

Coordination SUD et la campagne Post 2015 – *Transitions pour un monde juste* ont travaillé en lien avec la campagne internationale Beyond 2015 durant l'année. Celle-ci se met d'accord en juillet 2014 sur « 11 résultats essentiels attendus du rapport d'experts sur le financement du développement » et publie fin décembre un document sur les principaux « signaux d'alerte » pour les négociations 2015 concernant l'équité, les droits de l'Homme, la planète, la participation, la responsabilité, l'économie, la paix.

LES TRAVAUX MENÉS PAR LE FORUM INTERNATIONAL DES PLATEFORMES NATIONALES D'ONG

En 2014, de nombreux membres du FIP ont participé au plaidoyer sur l'agenda post-2015. Ils ont contribué à la rédaction et à la promotion de positions de la société civile, et participé au dialogue avec les gouvernements pour rendre centrales les questions d'équité et de durabilité. Les membres du FIP permettent aux ONG de base d'être liées aux processus globaux, en partageant leurs messages et en leur transmettant des informations essentielles.

2014 fut synonyme d'une intensification de l'engagement du FIP à travers la coordination du travail de plaidoyer post-2015 au niveau régional. Le FIP et ses partenaires, Beyond 2015, Climate Action Network et Participate ont sélectionné des organisations en charge de la coordination régionale sur cinq continents, dont quatre sont des coalitions régionales membres associées du FIP. Le FIP et ses partenaires sont les seuls à donner un espace de plaidoyer spécifique à la région Pacifique. En tant que coordinateur de ces relais régionaux, le FIP assure le partage d'informations sur le processus et la cohérence des messages des organisations de la société civile à l'échelle régionale et de la campagne globale.

Lors de l'AG de l'ONU, le FIP a co-organisé un évènement de haut niveau rassemblant plus de 70 délégations des pays ou de la société civile autour d'un message clair : « L'agenda post-2015 doit viser plus haut ». Cette demande portait notamment sur les droits humains et l'égalité, les changements climatiques, la durabilité environnementale, la participation citoyenne ainsi que la paix et la sécurité.

Pour appuyer ses membres, le FIP a contribué à la rédaction d'une boîte à outils pour le plaidoyer sur le post-2015 avec Civicus et Stakeholders Forum, à destination des plateformes nationales. Le FIP se concentre également sur les aspects de mobilisation citoyenne sur les enjeux post-2015 et de la COP21, qui sont en complémentarité avec le travail de plaidoyer politique.



*Crue exceptionnelle du
fleuve Niger - août 2012*
© IRD Amadou, Tahirou

5. CONSTRUIRE DES SAVOIRS COLLECTIFS EN VUE DE LA COP21

En 2014, les ONG membres de Coordination SUD se sont mises peu à peu en ordre de marche pour donner la plus grande ambition à la COP21, qui se tiendra à Paris en décembre 2015. La commission Climat et développement (CCD) de Coordination SUD a poursuivi la construction de savoirs collectifs, et a intensifié son travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics.

Coordination SUD s'est investie au sein de la Coalition Climat 21 qui regroupe ONG, associations environnementales, syndicats, mouvements sociaux et réseaux spécialisés. Ils se sont donnés comme objectif de mobiliser et faciliter les activités des citoyens et de la société civile internationale avant et pendant la COP21.

CONSTRUIRE DES SAVOIRS COLLECTIFS : LES 4 JOURNÉES CLIMAT DE LA CCD

En juillet 2014, la CCD a organisé sur une même semaine une série d'ateliers sur ses chantiers prioritaires :

1. Concilier accès à l'énergie et lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement : quelles pratiques sur le terrain ?
2. Qu'est-ce que la réduction de risques de catastrophes et comment lier cette thématique aux changements climatiques ?
3. Pourquoi et comment utiliser des outils participatifs d'analyse de la vulnérabilité avant ou au début de la mise en œuvre d'un projet de développement ?
4. Le lien entre désertification, dégradation des terres et changements climatiques : enjeux, observations et perspectives.
5. Efficacités et risques des mécanismes internationaux climat : retours d'expérience et enjeux pour l'avenir.



Journées
climat de la CCD
8 au 11 juillet 2014
© DR

Chaque atelier a réuni entre 40 et 50 personnes venant d'ONG membres et non-membres de Coordination SUD, d'institutions (AFD, collectivités territoriales, ministères), de centres de recherche, de bureaux d'étude, ou encore d'universités.

L'ALLIANCE GLOBALE POUR L'AGRICULTURE INTELLIGENTE FACE AU CLIMAT : LA RÉACTION DE COORDINATION SUD

Promu depuis 2009 par la FAO, le concept d'agriculture intelligente face au climat s'est concrétisé par le lancement d'une Alliance mondiale dédiée (*Global Alliance for Climate-Smart Agriculture - GACSA*), lors du Sommet sur le climat du 23 septembre 2014, organisé à New York par le secrétaire général des Nations unies. Les organisations de la société civile, en particulier les membres de Coordination SUD, se sont ouvertement interrogés sur cette alliance : le concept est flou, occulte l'existence de différents modèles agricoles, la place de l'agro-écologie n'est pas mentionnée et, sans priorisation, elle pourrait faire la part belle à l'agrobusiness. La CCD et la commission Agriculture et alimentation ont produit une fiche de plaidoyer sur la GACSA, pour demander à la France de ne pas y entrer. Elle a été transmise aux négociateurs et cabinets ministériels, remise à Annick Girardin le 16 septembre et au président de la République le 20. Elle a été également distribuée lors du séminaire sur l'agro-écologie à la FAO les 18 et 19 septembre, ainsi que durant la COP20 à Lima en décembre.

2014 SOUS LE SIGNE DE LA PRÉPARATION DE L'ACCORD DE PARIS 2015



Rencontre avec le président de la République – 20 septembre 2014

Marche pour le climat – 21 septembre 2014 - © DR

Tout au long de l'année, Coordination SUD à partir de sa commission Climat et développement a suivi les négociations internationales et porté collectivement des propositions, en collaboration étroite avec le Réseau Action Climat France. Elle a rencontré à plusieurs reprises l'équipe de négociations française. Coordination SUD a également rencontré la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, la secrétaire d'État au Développement, Annick Girardin, ainsi que le président de la République, François Hollande, le 20 septembre.

Deux événements importants ont mobilisé Coordination SUD durant l'année. Le Sommet sur le climat du 23 septembre visait à accélérer l'ambition des gouvernements *via* la mise en valeur d'initiatives internationales pour la lutte contre les dérèglements climatiques et la levée de financements climat. Le 21, une marche pour le climat, organisée par de nombreuses organisations de la société civile, a réuni environ 25 000 personnes à Paris et 400 000 à New York. C'était la première fois que ce sujet mobilisait autant de citoyens. Coordination SUD avait soutenu cette marche, ainsi que plusieurs de ses ONG membres.

La Conférence des Parties de l'UNFCCC (COP20) s'est tenue à Lima en décembre 2014, pour définir les contours de l'accord mondial et des engagements nationaux en vue de la COP21. Coordination SUD et plusieurs de ses membres y étaient présents. Malgré des résultats jugés insatisfaisants, la société civile, et Coordination SUD en particulier, n'en restent que plus déterminés à se mobiliser pour continuer d'infléchir les politiques nationales et internationales en matière de climat et de développement en cette année cruciale.

DÉCLARATION DE LA COALITION CLIMAT 21 DU 19 SEPTEMBRE 2014

Créée début 2014, la Coalition Climat 21 réunit près de 70 collectifs et organisations de la société civile qui se sont accordés sur la nécessité d'organiser des mobilisations citoyennes de façon concertée et coordonnée à l'occasion de la conférence de Paris 2015.

En amont du Sommet des Nations unies sur le climat du 23 septembre, la Coalition Climat 21 a publié une déclaration affirmant l'engagement

de ses membres « *dans une démarche collective dans la perspective de la Conférence des Nations unies sur le Climat- Paris 2015* ». Elle y annonce sa volonté de sensibiliser les populations aux enjeux climatiques dans une perspective de « *justice sociale, de transition écologique et de solidarité internationale* ». Forte de sa diversité, elle y fait également part de son intention de mobiliser les sociétés civiles en France et dans le monde entier et de renforcer le mouvement citoyen et populaire « *d'ici la COP21 et au-delà* » afin de « *contribuer à la création d'un rapport de force favorable à une action climatique ambitieuse et juste, et à la transformation durable de toutes les politiques publiques afférentes* ».

6. POLITIQUE FRANÇAISE : DES AVANCÉES CONCRÈTES

2014 restera comme une année importante pour la politique de développement avec l'adoption de la première Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (LOP-DSI) et la mise en place du Conseil national du développement et la solidarité internationale (CNDSI).

Deux demandes majeures et anciennes de Coordination SUD se concrétisent. Parallèlement, Coordination SUD à partir de sa commission APD/financement du développement a poursuivi son plaidoyer de défense du budget pour la solidarité internationale et pour des moyens à la hauteur des ambitions.

UNE LOI POUR LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SANS MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

La Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale a été publiée au Journal officiel le 8 juillet 2014. Pour la première fois durant la V^e République, la France s'est dotée d'une loi qui encadre sa politique de développement et de solidarité internationale, et le Parlement a pu délibérer sur les choix de cette politique.

Tout au long du parcours législatif, à partir du travail d'un groupe *ad hoc*, Coordination SUD a émis des propositions pour fonder la loi sur le respect des droits, la cohérence des politiques, l'encadrement des activités des multinationales dans les pays du Sud, le lien entre les actions d'urgence, de réhabilitation et de développement, la participation des populations vulnérables et pour une clarification du pilotage de l'aide entre les différents ministères concernés. Coordination SUD a publié un document d'analyse et quatre communiqués de presse. Le texte final, adopté par les deux assemblées à une très large majorité, intègre beaucoup de ces principes et objectifs. Mais il reste marqué par une retenue certaine.

L'exemple le plus marquant tient à la question de la responsabilité sociale, environnementale et fiscale des multinationales. Malgré la catastrophe du Rana Plaza du 24 avril 2013, qui a fait plus de 1 100 morts au Bangladesh, le principe est présent dans le texte mais les mesures concrètes de son application peinent toujours à s'imposer. Il en est de même pour le pilotage de l'aide. Toutes les évaluations récentes en relèvent la complexité institutionnelle, pourtant la loi n'apporte aucune solution pour y remédier. De même, l'absence de programmation fait craindre que la loi soit inopérante, limitée à l'énoncé de principes, sans moyens de mise en œuvre.





CYCLE DE SÉMINAIRES SUR LE SECTEUR PRIVÉ

Deux séminaires sur le secteur privé marchand et le développement, à destination des membres de Coordination SUD, ont été organisés le 20 mars et le 8 juillet 2014 par un groupe de travail *ad hoc*. L'objectif était de mutualiser la réflexion et cerner l'ensemble des questions sur la place du secteur marchand dans les enjeux de

développement et de solidarité internationale, d'identifier les points d'accord entre les membres de Coordination SUD et le type de développement économique qu'ils souhaitent défendre, et identifier des pistes de travail. Rassemblant une cinquantaine de membres, les deux séminaires ont permis de dégager des points de consensus, validés par le Conseil d'administration en décembre.

LA CONTRACTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT NE DOIT PAS ÊTRE UNE FATALITÉ

Coordination SUD, à partir de sa commission APD s'est mobilisée pour défendre les crédits alloués à l'aide publique au développement (APD). Un document en amont des arbitrages a été produit, cinq communiqués de presse ont été diffusés, une délégation de Coordination SUD a été auditionnée par l'ensemble des partis politiques et les membres de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. L'analyse du projet de loi de finances 2015 a été remise aux parlementaires, mettant l'accent sur l'importance de l'APD, cruciale pour les populations les plus vulnérables. Coordination SUD a soutenu deux amendements adoptés par le Parlement, portant sur le dé plafonnement de la taxe sur les transactions financières, et sur le transfert d'une enveloppe budgétaire des prêts vers les dons. Malgré la mobilisation, la loi de Finances 2015 a confirmé la baisse de l'APD française, la quatrième en quatre ans.

Pour Coordination SUD, il est également indispensable : de mettre en place des financements innovants pour limiter les excès de la mondialisation et financer les nouveaux enjeux du développement de manière additionnelle ; de revoir la composition de l'aide française ; de sortir d'une logique de rentabilité financière, de redonner la priorité au financement d'intérêt général et à la définition et la mise en œuvre de politiques publiques. Outre le plaidoyer sur les orientations budgétaires, Coordination SUD se mobilise pour plus de transparence des fonds, afin d'accroître l'efficacité et la redevabilité vis-à-vis des citoyens français et des populations locales.

LA SOCIÉTÉ CIVILE DISPOSE D'UN ESPACE DE CONCERTATION

Institué par le décret n° 2013-1154 du 11 décembre 2013, le CNDSI crée un espace de dialogue multi-acteurs et de mise en cohérence des actions de développement, réclamé par Coordination SUD depuis longtemps. Les ONG y disposent d'un collège spécifique de 16 postes, Coordination SUD et 12 de ses membres siègent au CNDSI. Coordination SUD a pris en charge l'animation du collège ONG, et son président le représente au Bureau du CNDSI.

En 2014, le CNDSI s'est réuni deux fois sous la présidence de la secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie, les 22 mai et 27 octobre. Le Bureau s'est réuni lui aussi deux fois, en septembre et décembre. Enfin, les membres du Conseil ont été sollicités pour commenter le rapport bisannuel sur la mise en œuvre de la politique de développement 2012/2013. Les représentants des ONG ont formulé de nombreuses remarques, en soulignant que ce rapport au Parlement relevait plus de la communication que de la redevabilité.

7. UN PARTENARIAT RENFORCÉ ENTRE COORDINATION SUD ET L'AFD

En 2014, Coordination SUD a intensifié la concertation avec l'Agence française de développement suite à l'adoption fin 2013 par l'Agence du Cadre d'intervention transversal en faveur des initiatives des organisations de la société civile (CIT-OSC). 247 représentants d'organisations membres se sont fortement mobilisés dans les chantiers visant à le mettre en œuvre.

COORDINATION SUD IMPLIQUÉE DANS LES TRAVAUX DE L'AFD CONCERNANT LES ONG

Coordination SUD à partir de sa commission Financement et renforcement organisationnel (Cofri) s'est engagée depuis plusieurs années à participer systématiquement aux comités d'évaluation et d'étude de l'AFD concernant les actions des ONG. Coordination SUD a ainsi été invitée à intégrer les comités de pilotage de la *Cartographie des instances collectives de solidarité internationale* (lancée fin 2013) et de l'étude conjointe AFD/Fondation de France sur les financements et les pratiques des ONG françaises et des bailleurs en Haïti entre 2009 et 2013, suite au séisme. Cette étude sera publiée en 2015.

Un membre du Secrétariat exécutif est également convié, en tant qu'observateur, à participer aux réunions de concertation avec les ONG pour les différentes facilités, ainsi qu'aux commissions d'ouverture des plis et de sélection des dossiers de ces dispositifs de financement. Cette année, Coordination SUD a ainsi pris part aux comités des facilités d'innovation sectorielle pour les ONG (Fisong) et à la facilité ONG « Nutrition - République centrafricaine ».

CHANTIERS POST CIT-OSC : UNE MISE EN PRATIQUE DU PARTENARIAT AFD-OSC

Le CIT-OSC rappelle que « *les OSC françaises sont aujourd'hui perçues par l'AFD comme des acteurs essentiels pour le renforcement des sociétés civiles au Sud et comme des interlocuteurs importants (. . .). Leur capacité d'innovation, leur efficacité et leur efficience (. . .) en matière de lutte contre la pauvreté et de développement socio-économique, les rendent aujourd'hui incontournables* ».

Une fois le CIT-OSC adopté en novembre 2013, l'AFD a identifié six priorités et proposé de lancer autant de chantiers de travail auxquels ses tutelles (les ministères des Affaires étrangères et des Finances) et les OSC sont associées, et tout particulièrement Coordination SUD et ses membres :

1. Transparence et redevabilité.
2. Situations liées aux pays en crise ou sortie de crise.
3. Dispositif de soutien aux méso-projets.
4. Taux de co-financement des projets, en particulier les projets d'intérêt général.
5. Instruments de financement.
6. Allègement des procédures de l'AFD.

Il a été convenu que les chantiers CIT-OSC atteignent les trois objectifs transversaux suivants : la construction d'un réel partenariat de confiance, la simplification (instruments, outils, procédures), et le respect du droit d'initiative des ONG.

Dès le début 2014, des groupes de travail ont été mis en place pour chacun des six chantiers, mobilisant 247 représentants d'organisations membres au cours de l'année 2014 et donnant lieu à 27 réunions internes ainsi que 18 réunions à l'AFD.

Bien que soumis à une logique de cohérence globale, les chantiers ont progressé à des rythmes variables. Fin 2014, certains chantiers avaient fait des avancées notables.

- Dans le cadre du chantier « **Transparence et redevabilité** », l'AFD a pris des engagements sur la traçabilité et la redevabilité de ses financements (publication des données financières et qualitatives de la DPO, refonte du site AFD, plus grande visibilité des projets financés) et sur le partenariat entre les OSC, le MAEDI et l'Agence (association des OSC aux stratégies pays, rencontres OSC-DPO systématisées et formalisées, plus grande transparence sur la programmation, l'instruction et les dates des comités d'octroi).
- Le chantier « **Crise et post-crise** » a permis de confirmer la création de facilités dans un nouveau dispositif de financement nommé « appel à projets OSC – crise et sortie de crise ». Dans des contextes de crise, les projets initiatives ONG bénéficieront également de procédures souples et rapides pour adapter le cadre logique, le partenariat ou l'affectation des moyens financiers. Les activités de prévention et résilience qui préparent aux crises ainsi que les frais liés à des mesures et moyens de sécurité peuvent être pris en charge dans les budgets de ces projets, de même que des appuis (technique et financier) en faveur du renforcement des partenariats locaux et des diagnostics de situation.
- Le chantier « **Mésoprojets** », qui fait l'objet de divergences de vues entre l'AFD et Coordination SUD, n'a encore mené à aucun accord. Il est cependant convenu qu'une meilleure connaissance des ONG intéressées par un tel dispositif permettrait de mieux évaluer les moyens nécessaires et les besoins de gestion de ce dispositif.
- Le chantier « **Taux de cofinancement** » a fait l'objet d'avancées importantes sur le cofinancement des projets d'intérêt général qui pourraient évoluer comme suit : cofinancement AFD de 60 % maximum ; 25 % maximum de valorisations publiques ou privées ; 15 % minimum d'autres fonds publics ou privés. Pour tout projet, les valorisations de ressources humaines devraient également être largement simplifiées, avec un tarif unique en France (300 €/j dans la limite de 10 jours par mois). Reste à définir en 2015 avec l'AFD où et quand la question des modalités de cofinancement des projets « terrain » pourrait être également traitée, demande forte de Coordination SUD.

UN DIALOGUE DE QUALITÉ

La rencontre annuelle entre le CA de Coordination SUD et la Direction générale de l'AFD a eu lieu le 12 novembre 2014, notamment pour faire le point sur l'avancée des chantiers CIT-OSC, sur lesquels les deux parties se sont félicitées de la qualité du dialogue. Coordination SUD a mis à profit cette réunion pour interpeller Anne Paugam, directrice générale de l'Agence, sur des sujets

tout aussi importants : le montant faible des financements publics octroyés aux ONG françaises en comparaison de nos voisins européens et l'engorgement du guichet DPO ; les perspectives incertaines du milieu associatif français dans un contexte d'accès difficile aux guichets européens ; la place croissante de la diplomatie économique et du secteur privé dans le financement du développement ; enfin, la nécessité d'une plus grande transparence dans le secteur. Faisant suite à ces remarques, l'AFD a organisé dès décembre une concertation avec les ONG sur sa stratégie social business.

- Il était convenu que le chantier « **Instruments de financement** » mènerait à la révision de l'instrument convention programme et des programmes concertés pluri-acteurs, en ligne avec les recommandations des évaluations de ces deux instruments et la création d'un nouvel instrument de partenariat stratégique. La concertation a débuté à partir de l'été 2014 mais n'a pas encore produit de livrables concrets fin 2014.
- Le chantier « **Allègement des procédures** » vise à adapter, simplifier et harmoniser les processus et procédures administratives existantes. Les progrès enregistrés ont été nombreux et rapides : allègement et révision du déroulé de la NIONG, clarification des indicateurs rapportés aux résultats/effets (et non plus impact), simplification du cadre logique, réduction du nombre de rapports de 4 à 2 (un rapport intermédiaire et un final) pour un projet de 3 ans, réunion de suivi à mi-parcours, augmentation du seuil de 20 à 25 % de variation de rubrique budgétaire pour une demande d'avis de non-objection, diminution du seuil de 80 à 70 % pour le versement de la tranche suivante.

DES MEMBRES MOBILISÉS SUR LES QUESTIONS DE CONCERTATION STRATÉGIQUE AVEC L'AFD

Le 6 novembre 2014, Coordination SUD, à partir de la Cofri, a organisé un atelier dont l'objectif était double : d'une part, informer ses membres et discuter de l'état d'avancement des chantiers CIT-OSC ; et d'autre part, évoquer la question de l'engorgement du guichet DPO et partager les solutions proposées.

Plus de 50 membres de Coordination SUD ont participé à cet atelier, qui a permis de confirmer les messages majeurs de plaidoyer portés par Coordination SUD auprès de l'AFD :

- la défense des principes de diversité du secteur et du droit d'initiative des ONG et le refus de la mise en place d'appel à projets ;
- le refus de plafonnements des montants des financements des ONG ;
- la demande d'augmentation des moyens destinés aux ONG qui, malgré le doublement promis, restent insuffisants et trop bas par rapport aux autres coopérations européennes ;
- la nécessité d'une plus grande transparence de l'AFD sur la programmation, les montants budgétaires, les critères de sélection, les projets déposés et les objectifs de la DPO.



Rencontre Coordination SUD/DG AFD - 12 novembre 2014 - © DR



Atelier avec les membres de Coordination SUD - 6 novembre 2014 - © DR

8. MULTIPLICATION DES CRISES HUMANITAIRES COMPLEXES

Jamais depuis des décennies, le monde n'aura connu autant de crises humanitaires graves simultanées. La montée en puissance de l'État islamique en juillet a accru la crise due au conflit syrien et ses conséquences sur les pays voisins, et le nombre de personnes affectées a dépassé la barre des 13 millions. Dans le même temps des milliers de civils étaient pris au piège à Gaza, et l'épidémie d'Ebola s'aggravait en Afrique de l'Ouest. Les ONG humanitaires de Coordination SUD rencontrent de nombreux obstacles pour répondre aux besoins : l'accès aux populations est restreint pour des questions de sécurité ou de politique et les budgets des bailleurs sont insuffisants.

Crise humanitaire dans la
Bande de Gaza - été 2014
© Secours Islamique France



MOBILISATION DES ONG EN SOUTIEN AU BUDGET D'ECHO

Début janvier 2014, Coordination SUD a été alertée sur la difficulté probable d'ECHO à maintenir ses engagements en 2014 et sur de futures coupes de budget en 2015. En effet, des arriérés de paiements risquaient d'absorber une partie du budget 2014 et 400 millions d'euros allaient manquer pour faire face aux engagements nouveaux ou récurrents. L'annonce de coupes

budgétaires laissant présager des réductions, voire l'arrêt de programmes humanitaires dans le monde entier, Coordination SUD mobilisée avec ses ONG membres de Voice, la plateforme européenne des ONG humanitaires, a demandé à ce que les États membres fassent l'effort nécessaire pour que le budget soit maintenu tel que voté et que la réserve d'urgence soit activée. Des rencontres avec la commissaire européenne à l'Aide humanitaire, Kristalina Georgieva, et le nouveau président de la commission Budget du Parlement européen, Jean Arthuis, appuyés par deux courriers au ministère de l'Économie et des Finances et Centre de crise, ont permis d'obtenir gain de cause. Le budget prévoit 145,32 milliards d'euros en engagements et 141,21 milliards d'euros en paiements pour 2015 ainsi que 4,25 milliards d'euros supplémentaires afin de régler les factures impayées en 2014.

LES ONG DÉFENDENT LES PRINCIPES HUMANITAIRES

La France et d'autres pays occidentaux, par ailleurs financeurs de l'aide humanitaire, interviennent avec des moyens militaires importants dans des pays en crise : Mali, RCA, Irak et Syrie. Les objectifs annoncés sont de libérer des régions et des populations victimes de pouvoirs autoritaires ou de groupes terroristes. L'argument humanitaire est souvent mis en avant, rendant difficile la distinction nécessaire entre les objectifs militaires et politiques d'un gouvernement et les principes humanitaires – humanité, neutralité, impartialité, indépendance – promus par les ONG. Cette confusion empêche l'accès des populations à l'aide, et met en péril la sécurité des ONG qui interviennent sur le terrain. Coordination SUD a alerté le président de la République le 20 septembre, et a rencontré son conseiller diplomatique, Jacques Audibert, pour un plaidoyer qui se poursuivra en 2015.

DIALOGUER AVEC LES AUTORITÉS FRANÇAISES POUR RENFORCER LA STRATÉGIE HUMANITAIRE DE LA FRANCE

La 2^e Conférence nationale humanitaire s'est tenue le 31 mars 2014. Dans la poursuite du dialogue entre pouvoirs publics et acteurs de l'humanitaire, cette édition a permis d'aborder deux thèmes au cœur des réflexions de l'humanitaire français :

- Comment améliorer les conditions d'intervention des acteurs humanitaires dans les pays en situation de crises complexes et/ou structurellement fragiles ?
- Comment accompagner les grandes évolutions en cours au sein du monde humanitaire et aider les associations françaises à se repositionner ?

Plusieurs membres de Coordination SUD étaient inclus dans le programme de la Conférence, comme intervenants directs dans les panels ou comme discutants. Lors de l'ouverture, Laurent Fabius, a confirmé l'engagement de doubler le Fonds d'urgence humanitaire. Coordination SUD lui a rappelé cet engagement en juillet, et a reçu la promesse du ministre d'une augmentation du Fonds d'un million d'euros par an d'ici 2017.

Coordination SUD participe, avec des membres de sa commission Humanitaire, au Groupe de concertation humanitaire, qui regroupe ONG et pouvoirs publics. Le rapport Sadoulet a permis des échanges sur l'avenir des ONG humanitaires.

LA CERTIFICATION ET LA NORME HUMANITAIRE FONDAMENTALE EN QUESTION

Coordination SUD a suivi pendant l'année les avancées des initiatives portant sur la certification et la Norme humanitaire fondamentale. Le 12 décembre à Copenhague, des organisations de recherche et des *think tanks* (Groupe URD, HAP International, People in Aid, projet Sphère) ont publié leur travail sur la Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité. Des ONG humanitaires françaises ont exprimé leur réserve sur la certification qui pourrait en résulter et une éventuelle mise à l'écart des petites ONG innovantes.

QUELLES STRATÉGIES POUR LES ONG AU MOYEN-ORIENT AUJOURD'HUI ?

Le 20 novembre 2014, Coordination SUD a organisé un séminaire de décryptage et de réflexion sur la situation au Proche et Moyen-Orient, avec une trentaine d'ONG membres. Deux chercheurs ont éclairé les ONG sur les fondements et progressions de l'État

Islamique et sur le contexte régional depuis les années quatre-vingt. Les participants ont débattu de leurs différentes approches et de leurs possibilités pour mener des actions structurantes dans cette région. La question du travail avec les partenaires locaux a été longuement abordée. Des pistes de plaidoyer ont été envisagées concernant l'organisation d'une réponse concertée, globale et européenne pour l'accueil des réfugiés syriens et irakiens. La nécessité d'accroître les financements et de mobiliser les bailleurs du développement a également été soulignée.

9. LA SOLIDARITÉ DANS LA NOUVELLE PROGRAMMATION EUROPÉENNE

L'année 2014 était un moment charnière pour la politique européenne d'aide au développement. Les citoyens européens ont élu leurs nouveaux représentants lors des élections parlementaires de mai 2014. L'Union européenne est également entrée dans une nouvelle programmation budgétaire, 2014-2020. Cette année amorce ainsi une période riche en opportunités, mais aussi en risques pour les organisations de solidarité internationale.

UNE NOUVELLE LÉGISLATURE AU PARLEMENT EUROPÉEN

La nouvelle législature du Parlement européen, 2014-2019, sera ponctuée de grands rendez-vous internationaux et européens pour le développement : les négociations sur un nouveau cadre international pour le développement en 2015, la révision du cadre financier pluriannuel de l'UE en 2016, le futur partenariat entre l'UE et les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), en amont de l'expiration de l'accord de Cotonou en 2020.

■ Coordination SUD mobilisée pour des politiques européennes justes et solidaires

Début 2014, Coordination SUD s'est mobilisée pour appeler les futurs parlementaires européens à promouvoir une Europe responsable dans le cadre de la campagne *Dix engagements en faveur d'un développement durable, juste et solidaire*.



Coordination SUD a rencontré les cinq principaux partis : Europe Écologie - Les Verts, le Parti socialiste, l'Union pour un Mouvement Populaire, l'Alternative Mouvement Démocrate/Union des Démocrates et Indépendants et le Front de Gauche. Coordination SUD leur a demandé de s'engager, dans la perspective de la législature 2014-2019 du Parlement européen, sur 10 propositions autour de deux axes prioritaires :

- toutes les politiques de l'Union européenne, en particulier les politiques migratoires, commerciales, agricoles et environnementales, doivent respecter les objectifs européens de développement et contribuer à leur atteinte ;
- l'Union européenne doit veiller au respect de ses engagements financiers sur fonds publics, tant en termes de volume que de destination, et à l'exemplarité de ses politiques de développement et d'aide humanitaire.

Les cinq partis interrogés ont aussi répondu à un questionnaire. Certains se sont engagés sur l'ensemble de ces propositions, c'est le cas d'EELV, du Front de

Gauche et du Parti socialiste. Cet exercice permettra à Coordination SUD de suivre l'activité des eurodéputés élus et de leur rappeler les engagements pris par les partis.

PROMOUVOIR LA COHÉRENCE DES POLITIQUES ET LES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Depuis 2007, la Commission européenne a développé un programme d'action en faveur la cohérence des politiques pour le développement (CPD) et publie tous les deux ans un rapport sur les progrès fait par l'Union en la matière. La CPD est un axe de plaidoyer important pour Coordination SUD et la plateforme européenne Concord qui publie tous les deux ans le rapport « Pleins feux sur la cohérence des politiques pour le développement ».

La CPD figurait donc en tête des recommandations de la campagne *Dix engagements*, autour de cinq axes : mécanismes institutionnels, migrations, commerce, énergie et lutte contre le réchauffement climatique.

Par ailleurs, depuis 2013, la commission Europe de Coordination SUD a intégré dans ses priorités la promotion des engagements volontaires et de la mobilisation citoyenne en faveur du développement. En 2014, la commission, en partenariat avec Educasol, a produit un argumentaire sur la valeur ajoutée de l'engagement volontaire pour le développement, qui a alimenté le plaidoyer de Coordination SUD dans le cadre des élections européennes.

■ Mais une diminution de la présence française au sein de la Commission DEVE

Les élections de mai 2014 ont considérablement modifié la présence française au Parlement européen. Sur les 74 élus français, 24 sont membres du Front national. Le nombre d'eurodéputés français au sein de la commission Développement (DEVE) s'est réduit à deux, contre cinq dans la mandature précédente. L'obtention de la présidence de la stratégie commission Budget par Jean Arthuis offre des perspectives de plaidoyer intéressantes.

2014, 1^{RE} ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DU CADRE FINANCIER PLURIANNUEL

En 2012 et 2013, l'Union européenne a fait évoluer en profondeur sa politique d'aide au développement : le « Programme pour le changement » a fixé de nouvelles orientations stratégiques et les relations entre l'UE et la société civile ont été approfondies *via* le processus du Dialogue structuré. Le Cadre financier pluriannuel (CFP) de l'Union européenne 2014-2020 vient préciser les moyens financiers pour mettre en œuvre cette stratégie, notamment le budget consacré à l'APD.

■ Un cadre pluriannuel qui stagne, des négociations après sur les budgets annuels

Malgré un contexte de crise économique en Europe, la politique extérieure de l'UE a été relativement épargnée par les coupes.

- Le CFP 2014-2020 prévoit 58,704 milliards d'euros pour l'aide au développement et l'aide humanitaire, réunies sous le titre 4 « L'Europe dans le monde ».
- Le 11^e Fonds européen de développement (FED) couvrira cette même période, avec une enveloppe totale de 30,5 milliards d'euros.

Cependant, Concord, la confédération européenne des ONG dont est membre de Coordination SUD, et Voice, qui regroupe les ONG humanitaires de l'UE dont des membres de Coordination SUD, demeurent très attentives aux processus d'élaboration du budget de l'UE, notamment à la négociation des budgets annuels. En 2014, ces négociations ont mis en péril la contribution européenne pour la solidarité internationale. Le projet de budget restreint, proposé par les États membres de l'UE, aurait fortement affecté l'aide au développement et l'aide humanitaire. Le budget dédié spécifiquement à l'aide au développement aurait subi à lui seul une baisse de 12 %. Cet arbitrage budgétaire intervenait dans un contexte déjà alarmant pour l'aide humanitaire, qui a souffert d'une crise de liquidités en 2014. Début 2014, le déficit cumulé 2010-2013 d'ECHO atteignait 466 millions d'euros et l'Office d'aide humanitaire a ainsi dû modifier en cours d'année ses contrats de préfinancement, augmentant les charges pesant sur ses partenaires ONG.

Seule une forte mobilisation de la société civile européenne a permis l'adoption d'un budget rectificatif 2014 et d'un budget 2015 de compromis, réduisant le décalage entre les crédits de paiement et les autorisations d'engagement pour combler le retard de paiement. Coordination SUD a contribué à cette large mobilisation par des rencontres de plaidoyer avec les eurodéputés, notamment Jean Arthuis (président de la commission Budget) et Maurice Ponga (commission DEVE), et par le relais des messages de Concord, auprès des pouvoirs publics français. Une vigilance accrue sera nécessaire lors des négociations des prochains budgets annuels.

■ Les grandes tendances du budget européen : quelle place pour les organisations de la société civile ?

La programmation pluriannuelle et annuelle des instruments du nouveau cadre financier suivra les principes directeurs énoncés dans l'Agenda pour le changement.

Parmi les plus importants :

- la différenciation qui entraîne la fin des programmes bilatéraux avec un certain nombre de pays à revenu intermédiaire ;
- la diversification des formes de coopération qui met l'accent sur la coopération avec le secteur privé ;
- la concentration des dépenses qui entraîne un resserrement des priorités sectorielles de l'UE dans les pays .

Dans ce nouveau contexte, Coordination SUD s'est engagée dans un plaidoyer pour promouvoir et défendre l'accès aux financements européens pour les OSC européennes et locales, autour de trois axes de travail :

- promouvoir une meilleure articulation entre les différents programmes thématiques et géographiques des instruments, notamment pour soutenir la société civile ;
- garantir la mise en œuvre d'un éventail approprié de modalités de financement pour assurer un financement des organisations de la société civile adapté à leurs rôles et à leurs besoins ;
- appeler à la simplification des procédures contractuelles des subventions EuropeAid et à la transparence dans l'interprétation et la mise en œuvre des règles.

📍 ATELIER « BUDGET EUROPÉEN 2014-2020

Pour informer ses membres et préparer un débat avec les pouvoirs publics sur le rôle de l'UE sur la scène internationale, Coordination SUD a organisé un atelier d'une journée sur le budget de l'aide européenne 2014-2020.

32 ONG membres y ont participé, ainsi que des représentants de la Commission européenne (ECHO, DEVCO), du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, et de l'Agence française de développement.



Atelier Budget européen
13 novembre 2014 - © DR

10. TOUJOURS PLUS D'INTÉGRATION DU GENRE

Les institutions françaises se sont dotées de textes importants et ambitieux sur le genre : la Stratégie genre et développement 2013-2017 du ministère des Affaires étrangères, le Cadre d'intervention transversal « le genre et la réduction des inégalités femmes-hommes » de l'AFD, adopté en 2014, et la promotion de feuilles de route de l'égalité femmes-hommes par le ministère des Droits des femmes.

La commission Genre et développement de Coordination SUD suit leur élaboration et leur application, et œuvre également à une plus grande intégration du genre au sein des organisations de la solidarité internationale.

RENFORCEMENT DE LA PLATEFORME GENRE ET DÉVELOPPEMENT

La Plateforme genre et développement, créée en 2006 à l'initiative du ministère des Affaires étrangères est un cadre d'échanges pluri-acteur. En 2014, Coordination SUD a souhaité renforcer le rôle de la plateforme en tant qu'espace de dialogue, de réflexion et de co-construction d'initiatives de recherche, de formation, d'outils et programmes, à même d'impulser l'opérationnalisation de la stratégie genre du MAEDI et l'intégration concrète d'une approche genre dans les pratiques et initiatives des différentes familles d'acteurs.

Le 8 juillet 2014, la Plateforme a défini les modalités de son fonctionnement et identifié des objectifs et des chantiers à mettre en œuvre, en reprenant les propositions de la commission Genre de Coordination SUD. En particulier, elle va suivre la mise en œuvre de la stratégie genre et développement et celle du CIT Genre de l'AFD, et l'intégration d'une approche genre dans les pratiques des différentes familles d'acteurs.

COORDINATION SUD MET EN PLACE DES OUTILS AFIN DE SENSIBILISER LES ONG À L'APPROCHE GENRE

Une formation s'est tenue les 16 et 17 septembre 2014 à destination des ONG, pour intégrer une approche genre dans la conception et la gestion de projet. Les participants ont abordé les différences de rôle et de place entre les femmes et les hommes et leurs relations afin d'améliorer l'efficacité des actions, favoriser la participation des populations et promouvoir l'égalité. Les initiatives des années précédentes et le cycle de formation lancé en 2014 par Coordination SUD demandent à être prolongés, élargis et diffusés de façon continue à l'ensemble des activités et acteurs de la solidarité internationale. La commission Genre a travaillé, en 2014, sur l'élaboration de projets qui donneront la cohérence manquante à l'ensemble des réflexions et des actions lancées jusqu'ici sur la prise en compte du genre.



GENRE ET FRANCOPHONIE

Le Sommet de la Francophonie tenu fin novembre à Dakar avait placé le genre au cœur de ses préoccupations. Coordination SUD a salué ce choix, et rappelé la nécessité de

prendre en compte le genre dans les discussions de l'agenda post-2015. Elle a demandé à la France de promouvoir la diplomatie du droit des femmes, avec ses partenaires francophones.

11. SANTÉ MONDIALE : NON AU DÉSENGAGEMENT DE LA FRANCE

La LOP-DSI du 8 juillet 2014 réaffirme que la santé est un secteur d'intervention prioritaire de la France. Pourtant, l'engagement français dans ce domaine semble remis en question : la France s'est montrée timorée dans le renouvellement de ses engagements multilatéraux en santé, et tente même de légitimer des coupes budgétaires par une évaluation de la modernisation de l'action publique.

LA SANTÉ EN PREMIÈRE LIGNE DES COUPES DANS L'APD

En 2014, les pouvoirs publics ont souhaité évaluer la contribution de la France en santé mondiale : au Fonds mondial, à l'initiative Muskoka et à GAVI. Une évaluation de modernisation de l'action publique a aussi été initiée pour jauger « la cohérence, l'impact et les modalités » de la coopération en santé. Cette évaluation, dont l'objectif affiché était de rationaliser le dispositif, est apparue comme une tentative de légitimation des coupes budgétaires, sans analyse spécifique de l'efficacité et de l'impact de l'aide. Coordination SUD a réaffirmé dans les comités de pilotage des évaluations que le droit à la santé est une condition *sine qua non* du développement.



EBOLA, LE PLAIDOYER DE COORDINATION SUD

L'épidémie d'Ebola, qui a frappé l'Afrique de l'Ouest, a eu des conséquences catastrophiques : des milliers de morts et des systèmes de santé dévastés. Les membres de Coordination SUD ont contribué à la mobilisation internationale contre la maladie, sur le terrain dans les pays affectés mais aussi en France.

Coordination SUD a suivi la mise en œuvre du plan global de lutte contre Ebola de la France. En plus d'appeler à la concrétisation rapide des promesses de dons, Coordination SUD a alerté les pouvoirs publics sur les conséquences de l'épidémie sur les populations, les systèmes de santé et sur son impact socio-économique global (accès aux soins et suivi médical pour les autres pathologies, accès à la nourriture, à l'eau et l'assainissement, etc.).

AU-DELÀ DE LA SANTÉ MATERNELLE, LES DROITS ET LA SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE RESTENT UNE PRIORITÉ

Les droits et la santé sexuelle reproductive sont un enjeu de santé mondiale. Leur réalisation a un impact sur l'état de santé des populations, mais aussi sur l'autonomisation des femmes et contribue au renforcement de l'égalité de genre.

En 2014, la commission Santé et développement de Coordination SUD a plaidé pour que la France se dote d'un document stratégique partagé qui prenne en compte la santé maternelle et les droits sexuels et reproductifs d'une façon holistique et interconnectée, en adoptant une approche genre. Le MAEDI a initié l'élaboration d'un document d'orientation stratégique en matière de « Population-droits et santé sexuelle et reproductive », qui sera publié au premier semestre 2015. Coordination SUD a largement influencé ce document en recommandant la recherche d'une cohérence entre les différentes approches dans le domaine, fondée sur l'approche par les droits.

12. UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE PAYSANNE

Proclamée par les Nations unies Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF), l'année 2014 aura été l'occasion de mettre les agricultures familiales paysannes au cœur des débats. Coordination SUD, à partir de sa commission Agriculture et alimentation s'est mobilisée pour que 2014 soit une année de décisions politiques courageuses.

POUR UNE RECONNAISSANCE POLITIQUE DE L'EFFICACITÉ ET DES PERFORMANCES DES AGRICULTURES PAYSANNES !

Les agricultures familiales paysannes sont un pilier incontournable pour relever les défis du 21^e siècle face aux crises alimentaires, énergétiques, climatiques, sanitaires, environnementales et tout particulièrement de l'emploi. Bien plus qu'un simple modèle de développement et d'économie agricole, elles sont un levier pour réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Suffisamment encouragées et soutenues, elles sont en mesure de nourrir la population mondiale, et le seront encore en 2050 lorsque la planète comptera 9 milliards d'habitants. Elle est une source irremplaçable de diversité culturelle et de savoirs des peuples, susceptibles de renforcer la capacité des sociétés à s'adapter aux changements vécus par tous. Ce modèle agricole est propice à la préservation de l'environnement grâce à une gestion durable des ressources naturelles.

Pourtant, les obstacles au renforcement des agricultures familiales paysannes sont légion : règles inéquitables du commerce international, accaparements des ressources naturelles, soutien d'un modèle basé sur l'agrobusiness, éviction des populations paysannes au profit des monocultures ou de l'industrie minière.

LE FORUM INTERNATIONAL DES SOCIÉTÉS CIVILES SUR LES AGRICULTURES PAYSANNES FAMILIALES

Pour que 2014 soit une année d'engagement qui donne lieu à des actes concrets pour aujourd'hui et pour après, Coordination SUD et la Confédération paysanne ont organisé le Forum international des sociétés civiles sur les agricultures paysannes familiales, les 17 et 18 décembre, à Lyon.

Les participants au Forum, représentants d'organisations partenaires du Sud, membres de Coordination SUD et de la Confédération paysanne, ont adopté le Manifeste de Lyon demandant à la France plus de cohérence entre ses déclarations et ses prises de décisions en faveur des agricultures familiales. En effet, si la France a affiché son soutien à « *une agriculture familiale, productrice de richesses et d'emplois, soutenant la production vivrière et respectueuse des écosystèmes et de la biodiversité* » dans la LOP-DSI, ses décisions concrètes sont parfois à l'inverse de ces déclarations. Le Manifeste demande au Gouvernement de :

- favoriser une gestion démocratique des ressources naturelles et la mise en place de politiques foncières équitables ;
- veiller à la mise en place de mécanismes de recours accessibles, efficaces et transparents pour les populations locales ;

- prioriser les investissements qui répondent à l'intérêt général et non pas à des intérêts particuliers, dans une situation de concurrence inégale entre modèles agricoles ;
- soutenir la création d'environnements favorables pour l'insertion des jeunes ruraux ;
- donner la priorité, dans les politiques nationales à l'accompagnement et au renforcement des organisations paysannes ;
- promouvoir et soutenir toutes les politiques nationales et locales qui ouvrent pour garantir des prix rémunérateurs et stables aux agricultures familiales paysannes ;
- agir finalement pour la reconnaissance du nécessaire droit des États et des régions à protéger et réguler leurs marchés agricoles et alimentaires pour *in fine*, soutenir leurs agricultures familiales paysannes.

■ **La commission Agriculture et alimentation, une année de mobilisation**

La commission Agriculture et alimentation (C2A) de Coordination SUD a aussi poursuivi la construction de savoirs collectifs en organisant notamment un séminaire sur « efficacité économique de l'usage de l'eau agricole par les agricultures familiales », en publiant un rapport sur l'agriculture contractuelle ainsi que de nombreuses fiches thématiques. Elle a également intensifié son travail de plaidoyer au nom de Coordination SUD auprès des pouvoirs publics dans le cadre du Groupe interministériel pour la sécurité alimentaire, co-présidé par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Agriculture, et disposant d'une gouvernance participative inclusive qui inclut Coordination SUD, représentée par des membres de la C2A.

Coordination SUD a été représentée à Rome, lors de réunions de la FAO, à deux reprises. En septembre, lors du symposium agroécologie, ses représentants ont porté les positions de Coordination SUD sur l'Alliance mondiale pour l'agriculture intelligente face au climat, positions établies conjointement entre la C2A et la commission Climat et développement (voir page 19). En octobre 2014, lors de la 41^e session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, les représentants de Coordination SUD ont mené une action de plaidoyer notamment sur les principes sur les investissements responsables en agriculture, et dénoncé la faiblesse des positions adoptées par le Comité.

LES PUBLICATIONS, DÉBATS PUBLICS ET SÉMINAIRES DE LA C2A

Afin d'influencer les pouvoirs publics pour qu'ils priorisent leur soutien à l'agriculture familiale la commission Agriculture et alimentation de Coordination SUD (C2A) a élaboré des positions communes et mis en

débat des propositions à travers notamment de nombreuses publications :

- Les Notes de la C2A ;
- Un rapport publié fin 2014 sur l'agriculture contractuelle ;
- Des fiches thématiques de la C2A ;
- Les Echos de Rome.
- Séminaire : « efficacité économique de l'usage de l'eau agricole par les agricultures familiales .



Séminaire Eau agricole - 23 septembre 2014 - © AVSF

Manifeste de Lyon - 17/18 décembre 2014 - © DR

Forum de Lyon - 17 et 18 décembre 2014 - © DR

13. UNE COMMUNICATION DYNAMIQUE, AU SERVICE DES MEMBRES ET DU SECTEUR

En 2014, Coordination SUD a renforcé sa communication interne et externe. La refonte du site Internet a été le chantier phare de l'année, avec un site modernisé, plus dynamique et plus clair.

UN SITE INTERNET DE RÉFÉRENCE

Le site a compté 1 692 210 visites en 2014. La refonte du site (fin août) a renforcé son attractivité, le nombre de visiteurs augmentant de près de 18 % sur le dernier trimestre de l'année, avec en moyenne 5 978 visiteurs uniques par jour. Le taux de rebond est proche de 35 %, les internautes regardent donc plusieurs pages. 70 % des visiteurs du site sont des habitués. Le nombre d'articles total mis en ligne a augmenté de 20 % par rapport à 2013 ; la part des articles mis en ligne par les membres de 25 %.

UNE PRÉSENCE EN HAUSSE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La page Facebook de Coordination SUD comptait à la fin de l'année 4 434 fans, soit près du double qu'en 2013. 8 920 personnes suivaient le compte Twitter de Coordination SUD, soit 117 % d'augmentation, grâce à un effort particulier sur ce compte. Ainsi, Coordination SUD a mis à l'honneur ses membres dans la campagne #JaiMeTonAsso, et organisé des séances de live-tweets à l'occasion de ses 20 ans ou du Forum des sociétés civiles pour l'agriculture familiale en décembre.

RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION INTERNE

En 2014, la communication à destination des membres a été renforcée. La newsletter interne Communication SUD a augmenté son rythme de parution. Lancée en juillet 2013, il n'y avait eu que 4 numéros à début mars. Elle est ensuite parue à un rythme quinzomadaire, soit 22 lettres en 2014, attirant de plus en plus de lecteurs (511 abonnés à la fin de l'année), ce qui a induit une augmentation du trafic sur l'extranet. Coordination SUD publie également deux newsletters spécialisées, à destination de ses membres. Quatre lettres Info RH ont été envoyées à 292 abonnés, et onze lettres Info Com à 227 personnes.

BULLETINS EXTERNES ET RELATIONS PRESSE

En 2014, Coordination SUD a publié 4 numéros de son trimestriel, Les Nouvelles de SUD, diffusée à 850 exemplaires (membres, administration, parlementaires, acteurs de la solidarité internationale, presse). Le Point info, newsletter externe d'information de Coordination SUD, de ses membres et du secteur, est paru toutes les deux semaines, et envoyé à 18 634 abonnés (soit 33 % d'abonnés en plus en un an). Le Bulletin d'accès aux financements et aux ressources, est paru 21 fois, et envoyé à 9 500 abonnés. Ce chiffre est moindre qu'en 2013, (11 000 abonnés), parce que les abonnés passifs (qui n'ouvrent pas le message) ont été supprimés. Coordination SUD a publié 22 communiqués de presse en 2014, et a reçu 40 sollicitations de journalistes, essentiellement de la presse écrite et de la presse en ligne.

RAPPORT **FINANCIER**

SYNTHÈSE

En 2013, Coordination SUD avait enregistré un déficit de 73 000 €. En 2014, des efforts importants ont été réalisés pour redresser sa situation économique.

La gestion financière a été profondément modifiée et améliorée.

Un nouveau plan analytique permet de suivre les budgets par projets, et d'optimiser l'affectation des dépenses (de frais généraux en dépenses d'activité). Les modifications d'affectation comptable entraînent une forte variation de certains postes du bilan, sans conséquences sur le résultat. Les budgets du Fip et du Frio ont été annualisés aux mêmes dates que le budget propre de Coordination SUD.

Les dépenses sont maîtrisées.

La réduction de la masse salariale suite à deux suppressions de poste, alliée à celle des dépenses d'activité et des frais généraux ont permis une baisse des emplois de plus de 10 % par rapport à 2013.

Les recettes sont diversifiées et en augmentation.

Si les subventions publiques ont au total décru de 10 % (pour le Frio et le Fip), les subventions privées sont en croissance (Fondation de France, Fondation Abbé Pierre, Uniformation, Crédit coopératif), ainsi que le soutien de membres de Coordination SUD à certaines activités de la plate-forme. La hausse des cotisations des membres et des recettes d'activité (site Internet, formations) sont le reflet du dynamisme du collectif au service de ses membres. Enfin, les membres se sont mobilisés pour apporter des contributions exceptionnelles pour un total de 17 238 €.

En conclusion, après deux années consécutives de déficit, le niveau des fonds propres au bilan est redescendu au niveau de 2006, à 124 K€. L'année 2014 se solde par un excédent de 2 384 €. La diversification des ressources de Coordination SUD permet de consolider le modèle économique, qui reste cependant fragile, comme le traduit le déficit d'exploitation. Les efforts de rigueur de gestion et de diversification se poursuivent en 2015, avec notamment la mise à plat du modèle économique des formations et du Frio. Le « déficit » du Fip, tel qu'il apparaît dans les comptes de Coordination SUD, est lié à la clé de répartition des frais généraux retenue (sur la base des ETP affectés).

EMPLOIS RESSOURCES

EMPLOIS RESSOURCES 2014	COORDINATION SUD HORS FRIO ET FIP	
	2014	2013
Subventions accordées	16 000,00 €	0,00 €
Dépenses d'activités	262 573,89 €	290 306,63 €
Salaires, charges et accessoires de salaires	526 210,90 €	694 808,11 €
Frais généraux	91 204,07 €	148 830,73 €
Fonds dédiés	103 188,44 €	36 244,34 €
TOTAL EMPLOIS	999 177,30 €	1 170 189,81 €
Subventions publiques	550 000,00 €	550 000,00 €
Subventions privées	126 289,91 €	93 942,00 €
Cotisations des membres	207 753,00 €	181 817,00 €
Autres ressources	115 327,06 €	201 165,36 €
Reprise fonds dédiés	36 244,34 €	70 125,31 €
TOTAL RESSOURCES	1 035 614,31 €	1 097 049,67 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		

BILAN ACTIF/PASSIF

ACTIF	2014 NET	2013 NET
Immobilisations incorporelles		
Concessions, brevets et droits similaires	0 €	0 €
Immobilisations corporelles		
Autres immobilisations corporelles	24 546 €	11 668 €
Immobilisations financières		
Autres titres immobilisés	3 000 €	0 €
Autres immobilisations financières	25 433 €	25 433 €
ACTIF IMMOBILISÉ - Total 1	52 979 €	37 101 €
Comptes de liaison Total 2	0 €	0 €
Stocks et en cours		0 €
Créances		
Créances usagers et comptes rattachés	18 841 €	24 729 €
Autres créances	2 510 532 €	48 641 €
Valeurs mobilières de placement	0 €	0 €
Disponibilités	675 782 €	542 350 €
Charges constatées d'avance	118 651 €	6 560 €
ACTIF CIRCULANT - Total 3	3 323 806 €	622 280 €
TOTAL GÉNÉRAL	3 376 785 €	659 381 €

FRIO		FIP		TOTAL GENERAL	
2014	2013	2014	2013	2014	2013
294 728,95 €	254 458,00 €	150 239,77 €	81 890,00 €	460 968,72 €	336 348,00 €
31 089,50 €	21 339,60 €	57 003,66 €	86 631,31 €	350 667,05 €	398 277,54 €
102 152,60 €	105 801,55 €	140 945,51 €	110 829,31 €	769 309,01 €	911 438,97 €
16 726,98 €	82 854,36 €	25 043,74 €	65 341,44 €	132 974,78 €	297 026,53 €
2 697,87 €	85 708,54 €	56 039,55 €	34 092,58 €	161 925,86 €	156 045,46 €
447 395,90 €	550 162,05 €	429 272,23 €	378 784,64 €	1 875 845,42 €	2 099 136,50 €
341 140,00 €	420 000,00 €	187 500,00 €	230 000,00 €	1 078 640,00 €	1 200 000,00 €
20 000,00 €	0,00 €	161 217,09 €	54 000,00 €	307 507,00 €	147 942,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	207 753,00 €	181 817,00 €
12 956,90 €	23 329,98 €	0,00 €	6 284,12 €	128 283,96 €	230 779,46 €
85 708,54 €	106 830,98 €	34 092,58 €	88 502,29 €	156 045,46 €	265 458,58 €
459 805,44 €	550 160,96 €	382 809,67 €	378 786,41 €	1 878 229,42 €	2 025 997,04 €
				2 384,00 €	-73 139,46 €

PASSIF	2014 NET	2013 NET
Fonds propres		
Report à nouveau	124 422 €	197 562 €
Résultat de l'exercice	2 384 €	-73 140 €
FONDS ASSOCIATIF - Total 1	126 806 €	124 422 €
Comptes de liaison - Total 2	0 €	0 €
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS		
Provisions pour risques	24 008 €	8 008 €
Fonds dédiés sur autres ressources	161 926 €	156 045 €
PROVISIONS ET FONDS DEDIES - Total 3	185 934 €	164 053 €
Emprunts et dettes financières divers	41 816 €	178 984 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 205 €	47 734 €
Dettes fiscales et sociales	104 462 €	133 433 €
Autres dettes	237 110 €	
Produits constatés d'avance	2 574 452	10 755 €
Total 4	3 064 045 €	370 906 €
TOTAL GÉNÉRAL	3 376 785 €	659 381 €

COMPTE DE RÉSULTAT

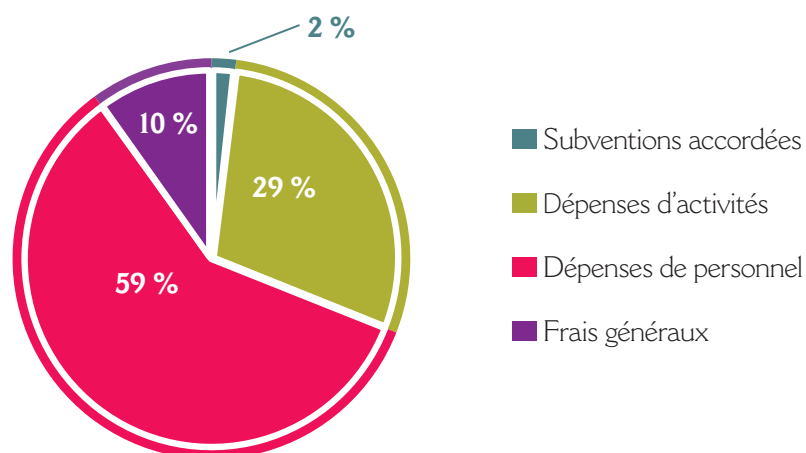
	2014	2013
Production vendue de biens et services	105 219 €	93 145 €
Subventions d'exploitation	1 386 147 €	1 347 942 €
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	174 827 €	115 329 €
Cotisations	207 753 €	181 817 €
Autres produits	46 €	7 €
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 873 992 €	1 738 240 €
Achats de matières premières et autres approvisionnements	20 480 €	27 141 €
Autres achats et charges externes	614 988 €	602 639 €
Impôts, taxes et versements assimilés	33 056 €	52 753 €
Salaires et traitements	484 298 €	563 190 €
Charges sociales	253 655 €	289 497 €
Dotation aux amortissements sur immobilisations	4 597 €	5 635 €
Dotations aux provisions pour risques et charges	16 000 €	8 008 €
Subventions accordées par l'association	482 008 €	336 348 €
Autres charges	164 €	312 €
CHARGES D'EXPLOITATION	1 909 246 €	1 885 523 €
Résultat d'exploitation	-35 254 €	-147 283 €
Autres intérêts et produits assimilés	652 €	921 €
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	204 €	318 €
PRODUITS FINANCIERS	856 €	1 239 €
Différences négatives de change	0 €	0 €
CHARGES FINANCIÈRES	0 €	0 €
Résultat financier	856 €	1 239 €
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-34 398 €	-146 044 €
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	43 202 €	21 059 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	43 202 €	21 059 €
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	539 €	57 568 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	539 €	57 568 €
Résultat exceptionnel	42 663 €	-36 509 €
TOTAL PRODUITS	1 918 050 €	1 760 538 €
TOTAL CHARGES	1 909 785 €	1 943 091 €
SOLDE INTERMÉDIAIRE	8 265 €	-182 553 €
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	156 045 €	271 920 €
Engagement à réaliser sur ressources affectées	-161 926 €	-162 507 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 384 €	-73 140 €

Les contributions des bénévoles ne sont pas enregistrées en comptabilité mais font l'objet d'un suivi extra comptable.

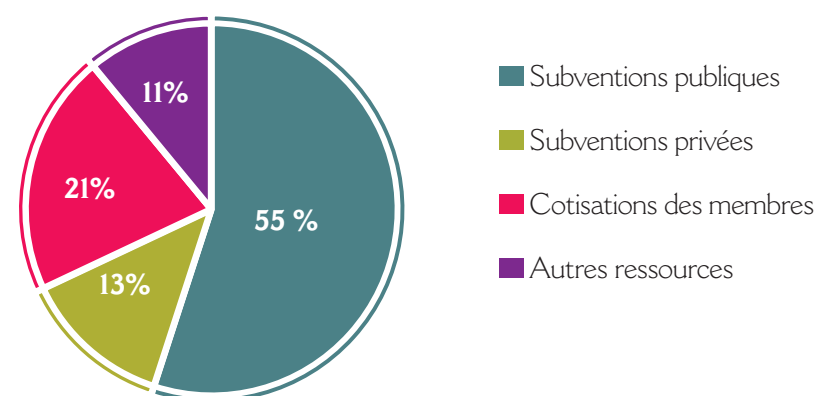
REPRISE DE FONDS DÉDIÉS

TABLEAUX DES FONDS DÉDIÉS	FONDS RESTANTS À ENGAGER EN FIN D'EXERCICE 2014
ÉTUDE ARGENT ASI	18 339,00 €
COORDINATION SUD- AFD/FONDATION DE FRANCE	82 165,80 €
FIP	56 039,55 €
FRIO	2 697,87 €
FORUM AIAF	2 683,64 €
TOTAL	161 925,86 €

EMPLOIS - COORDINATION SUD HORS FRIO ET FIP ET HORS FONDS DÉDIÉS - 2014



RESSOURCES - COORDINATION SUD HORS FRIO ET FIP - 2014

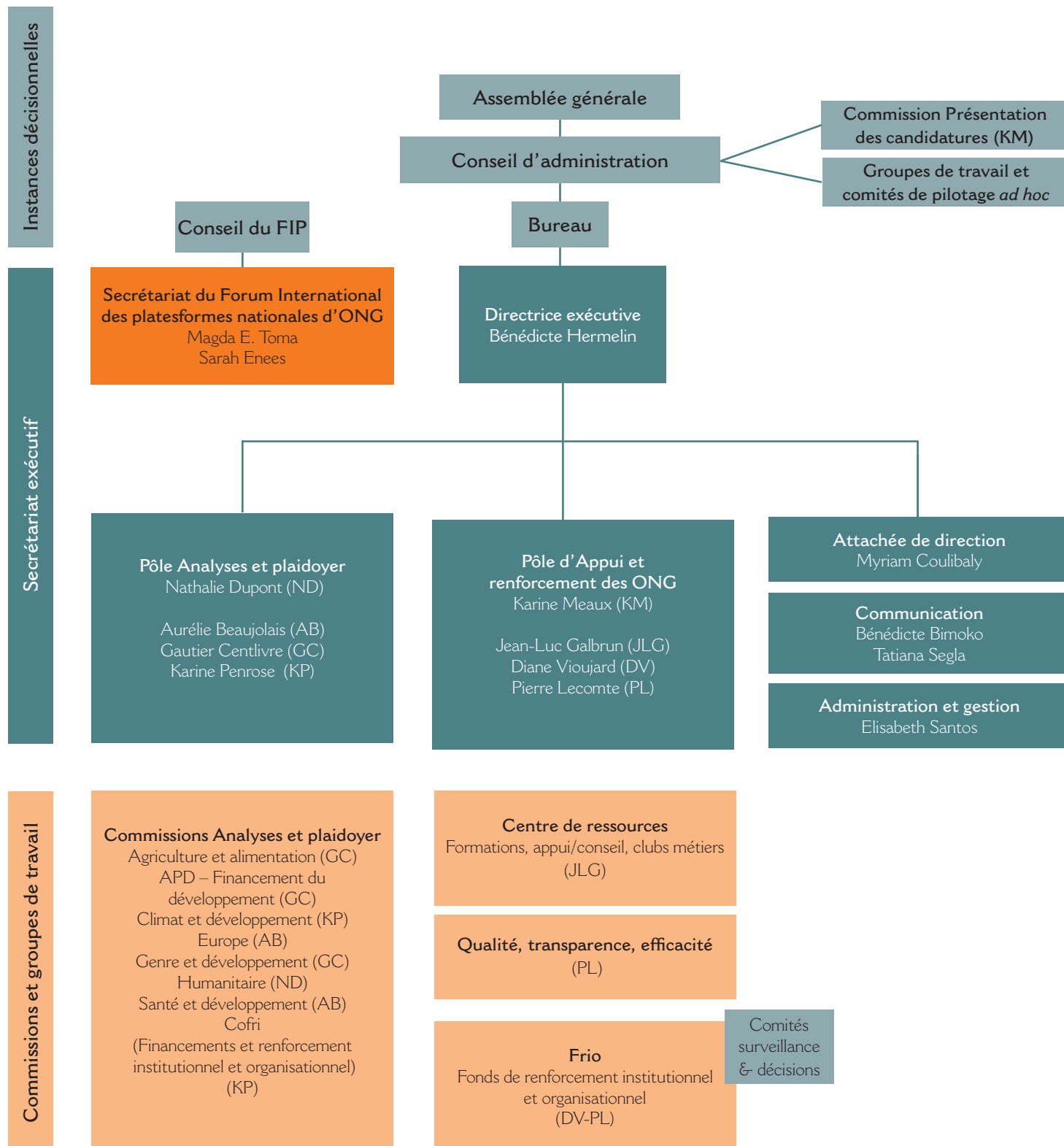


ANNEXES



ANNEXE 1

ORGANISATION DE COORDINATION SUD 2014



ANNEXE 2

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION JANVIER 2015

BUREAU

Président

Philippe JAHSHAN Délégué aux actions de coopération internationale, Solidarité Laïque

Vice-présidents :

Jean-Marc BOIVIN Délégué aux relations institutionnelles, Handicap International
Pascale QUIVY Déléguée générale Crid

Trésorier

Christian LESPINATS Président, Groupe Initiatives

Secrétaire

Adeline MAZIER Coordinatrice générale, Forim

Éliane AISSI-YEHOUESSI

Administratrice, Conseil des Béninois de France

Alain BOINET

Co-président, Coordination Humanitaire & Développement

Jocelyne DELARUE

Directrice, Gevalor

Kadiatou Djidja BARRY

Vice-présidente, Association des Jeunes Guinéens de France

Aurélie GAL-REGNIEZ

Directrice adjointe, Equilibres et populations

Arezki HARKOUK

Directeur exécutif, GRDR

Rachid LAHLOU

Président fondateur, Secours Islamique France

Émilie JOHANN

Responsable du plaidoyer international, Secours Catholique - Caritas France

Carline MAINENTI

Responsable du plaidoyer, Agronomes et Vétérinaires sans frontières

Anne PANEL

Directrice, Fert

Fanny PASSICOS

Coordinatrice, Clong Volontariat

Bernard PINAUD

Délégué général, CCFD-Terre Solidaire

Sébastien RADISSON

Représentant Cnajep - Responsable Coopération et solidarité internationale, Scouts et Guides de France

Christian REBOUL

Responsable de plaidoyer Financement du développement, Oxfam France

Anne-Françoise TAISNE

Déléguée générale adjointe, CFSI

Sophie ZACCARIA

Responsable service d'analyse, d'appui et plaidoyer, Médecins du Monde

ANNEXE 3

LISTE DES MEMBRES PAR COLLECTIF

ADHÉRENTS DIRECTS

Acted (Agence d'aide à la Coopération technique et au Développement)

Ader

Agrisud International

Aides

ASAH (Association au service de l'action humanitaire)

ASI (Actions de Solidarité International)

Avocats pour la santé dans le monde

Care France

CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale)

CIDR (Centre International de Développement et de Recherche)

Defi (Développer Former Informer)

Djantoli

EMI (Entraide Médicale Internationale)

Enfants et développement

Equilibres et Populations

Etudiants et développement

Habitat Cité

Initiatives et Changement

Institut Belleville

Inter Aide

L'Appel

Medair

Médecins du Monde

Opals

Ouest Fraternité

Partage

PFCE (Plateforme française pour le commerce équitable)

Plan France

Planète Enfants

Prisonniers Sans Frontières

Samu Social International

Santé Sud

Sidaction

Solidarité Laique

Solidarité Sida

Solthis

Touiza Solidarité

Unmfreo (Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation)

CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (CRID)

4D (Dossiers et débats pour le développement durable)

Agter

Aide et Action

AMM (Association Médicale Missionnaire)

AOI (Aide Odontologique Internationale)

Asfodevh (Association pour la Formation en Développement Humain)

Cari (Centre d'actions et de réalisations internationales)

CCFD - Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

Eau Vive

Electriciens sans Frontières

Emmaüs International

Enda Europe

Fédération Artisans du Monde

Fondation Abbé Pierre

France Libertés

Frères des Hommes

Ingénieurs sans frontières

Madera

Max Havelaar France

OPC (Organisation pour la prévention de la cécité)

Oxfam France Agir Ici

Peuples Solidaires

Réseau foi et Justice Afrique Europe

Ritimo (Réseau d'info Tiers Monde des Centres de Documentation pour le Développement)

Secours Catholique - Caritas France

Secours Islamique France

Secours Populaire Français

Sherpa

Solidarité

Terre des Hommes - France

COMITÉ POUR LES RELATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE (CNAJEP)

Cemea (Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active)

EEF (Eclaireurs et Eclaireuses de France)

EEUDF (Eclaireuses et éclaireurs unionistes de France)

FFMJC (Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture)

Fédération Léo Lagrange

Scouts et Guides de France

UCJG (Union chrétienne de jeunes gens)

UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air)

COORDINATION HUMANITAIRE ET DÉVELOPPEMENT (CHD)

Acting for life

Aide Médicale et Développement

Alima

Apiflordev

Apprentis d'Auteuil

Chaîne de l'espoir

Chirurgie solidaire

Ecpat

Elevages sans frontières

Ethnik

Fert

Guilde Européenne du Raid

Hamap

Humaniterra

IECD (Institut Européen de Coopération et de Développement)

Institut Ircom de Bethancourt

Kinésithérapeutes du monde

La Voute Nubienne

Les Enfants de l'Air
Ordre de Malte France
PU-AMI (Première urgence-Aide médicale internationale)
Sipar
Solidarités International
SOS Enfants sans frontières
SOS Villages d'enfants
Triangle- Génération Humanitaire

CLONG VOLONTARIAT

ACF (Action contre la Faim)
Asmae (Association Sœur Emmanuelle)
ATD Quart Monde - Terre et Homme de demain
Bioforce (Institut de Développement)
Cefode (Coopération et Formation au Développement)
Defap (Service Protestant de Missions)
DCC (Délégation Catholique pour la Coopération)
Fidescio (Organisation Catholique de Coopération Internationale)
France Volontaires
Gref (Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières)
Handicap International France
Ifaid Aquitaine
SCD (Service de Coopération au Développement)

FORUM DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ISSUES DES MIGRATIONS (FORIM)

AJGF (Association des Jeunes Guinéens de France)
Cagef (Collectif des associations ghanéennes de France)
CAGF (Coordination des Associations Guinéennes de France)
Cefodia/CKN (Centre de formation géré par la diaspora cambodgienne)
Cosim - Rhône Alpes (Collectif des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations)
Cosim - Nord Pas de Calais
CSSSE (Comité de Suivi du Symposium des Sénégalais de l'Exterieur)
CBF (Conseil des Béninois de France)
Fecodev (Femmes et contributions au développement)
FIA-ISM (Femmes Inter Associations - Inter service Migrants)
Gess - RéCoSol
HCMF (Haut Conseil des Maliens de France)
Pacof (Plateforme des associations congolaises de France)
Pafha (Plateforme des associations franco-haïtiennes)
RADBFS (Réseau des associations du bassin du Fleuve Sénégal)
Rame (Réseau des Associations Mauritanienes en Europe)
UABF (Union des associations burkinabés de France)
UGVF (Union Générale des Vietnamiens de France)

GROUPE INITIATIVES

Apdra Pisciculture Paysanne
AVSF (Agronomes et Vétérinaires sans Frontières)
Ciedel
Essor
Geres (Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités)
Gevalor
GRDR
Gret (Professionnels du développement solidaire)
Initiative Développement
Iram (Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement)

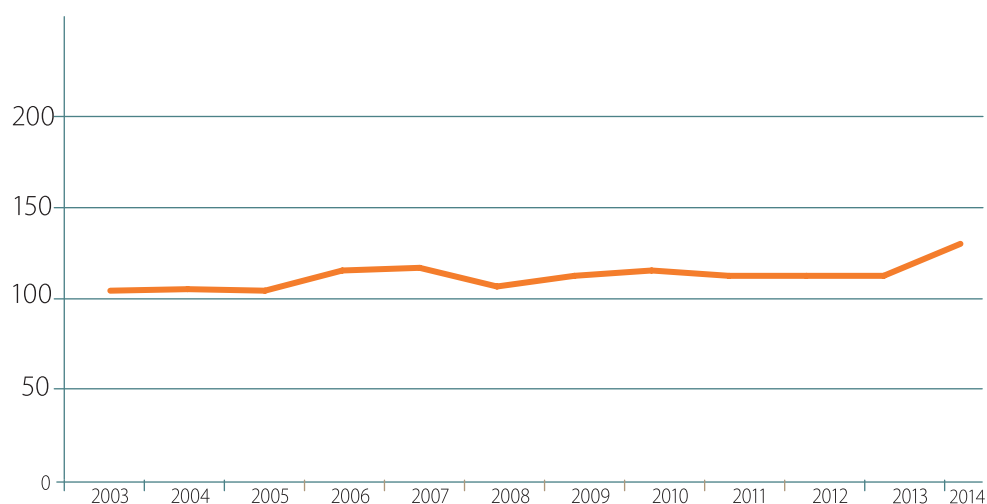
MEMBRES ASSOCIÉS

Consultants sans Frontières
Fondation Énergies pour le monde
Fondation Good Planet
Transparency International France

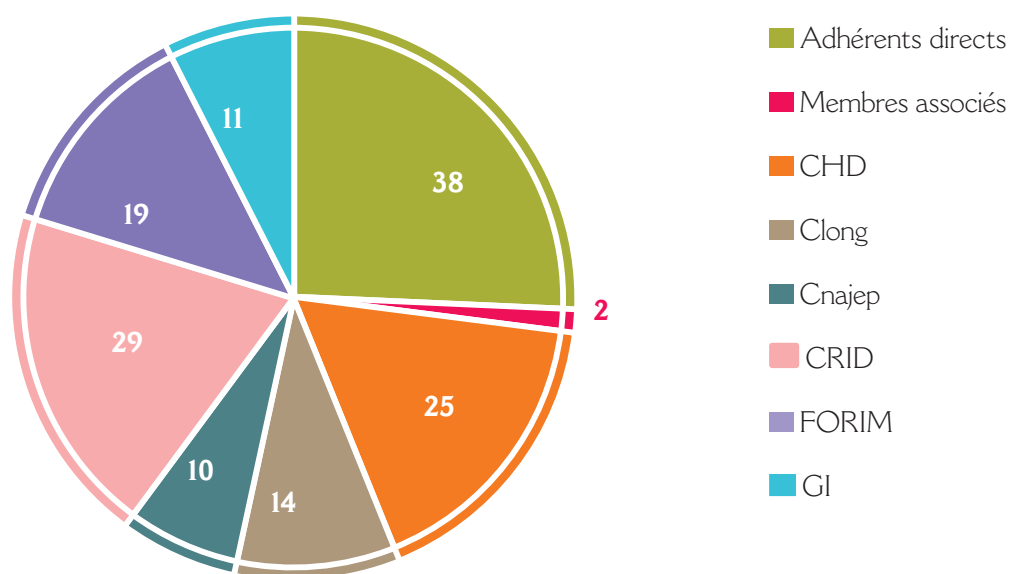
ANNEXE 4

LES MEMBRES DE COORDINATION SUD EN CHIFFRES

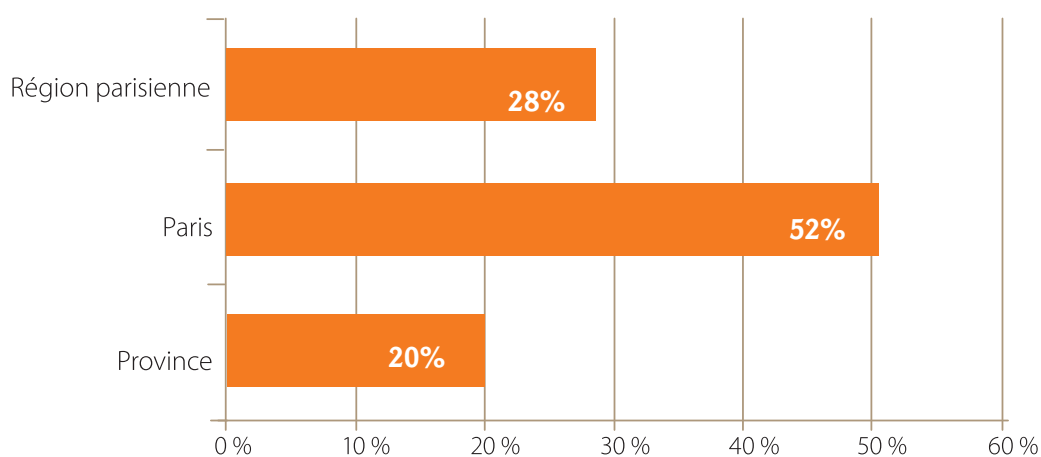
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES 2003/2014



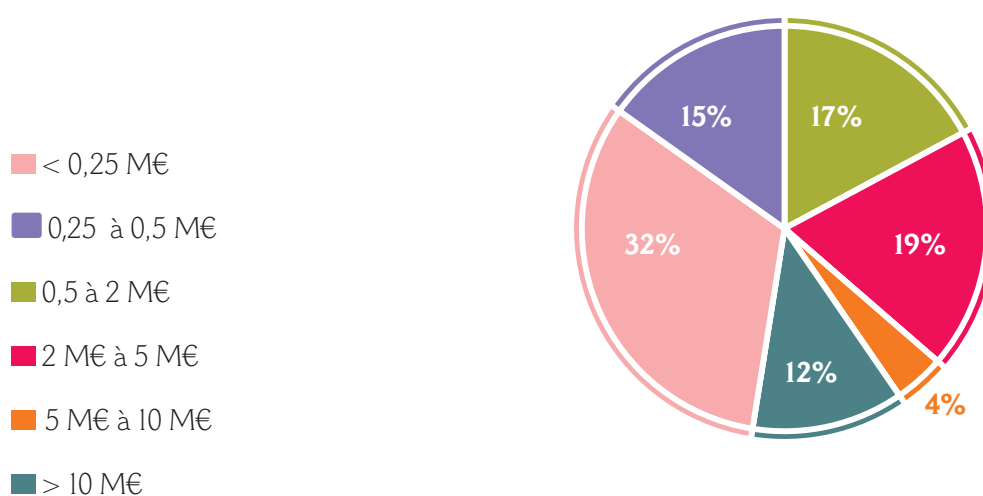
RÉPARTITION DES MEMBRES PAR COLLECTIF OU PAR CATÉGORIE



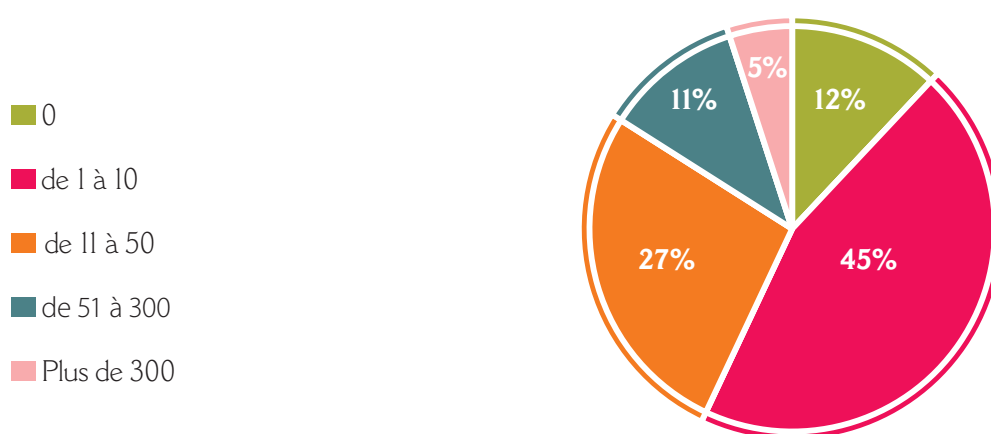
RÉPARTITION DES MEMBRES PAR SIÈGE SOCIAL



RÉPARTITION DES MEMBRES PAR TAILLE DE BUDGET



RÉPARTITION DES MEMBRES PAR EFFECTIF SALARIÉ AU SIÈGE (EN ETP)



ANNEXE 5

ESPACES DE TRAVAIL INTERNE EN 2014

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL PERMANENTS

Objectif : animer les échanges de pratiques, promouvoir les analyses et expertises et favoriser la concertation et l'élaboration de positions communes.

COMMISSION FINANCEMENT ET RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL (COFRI)

La Cofri a pour objectif d'animer et coordonner l'élaboration de propositions d'amélioration des conditions d'existence et de fonctionnement des OSI, notamment dans les domaines de l'accès aux financements français et du renforcement institutionnel des organisations.

La commission a fait l'objet d'une refonte début 2014. Elle est organisée en deux groupes de travail : AFD et Financements publics français hors AFD, qu'il reste à créer.

En 2014, de nombreux membres du groupe de travail AFD se sont, par ailleurs, investis dans les six sous-groupes ad hoc dédiés aux chantiers CIT-OSC. La Cofri s'est réunie en « plénière » trois fois dans l'année pour faire le suivi de ces chantiers, mais aussi du dialogue stratégique OSC-AFD, des dispositifs d'appui financier et opérationnel de l'agence, et de diverses études et évaluations entreprises par l'AFD.

GROUPE DE TRAVAIL AFD

Dans sa nouvelle forme, suit les dispositifs de financement de l'AFD accessibles aux ONG (DPO, FISONG, Facilités, etc.). Il se concentre sur l'évolution des outils et des procédures de contractualisation entre l'AFD et les ONG et l'évolution des crédits publics français transitant par les ONG.

Chef de file/Référent CA Frédéric Apollin (AVSF) / Anne-Françoise Taisne (CFSI)

Secrétariat Karine Penrose-Theis (Coordination SUD)

Liste des membres Action contre la Faim, Apprentis d'Auteuil, Asmae, AVSF, Care France, CCFD-Terre solidaire, CFSI, Crid, Défi, Eau Vive, Étudiants et développement, Fert, Forim, Frères des hommes, Grdr, Gret, Guilde européenne du Raid, Handicap international, IECD, Interaide, Iram, Médecins du monde, Oxfam France, Plan International, Secours catholique-Caritas France, Solidarité laïque, SOS Villages d'Enfants

Liste des invités Educasol

GROUPE DE TRAVAIL QUALITÉ, TRANSPARENCE ET EFFICACITÉ

Le groupe Qualité, transparence et efficacité a pour objectif d'offrir aux membres de Coordination SUD un espace de discussion collective afin de :

- favoriser le partage et l'échange d'expériences dans les domaines de la qualité ;
- favoriser la diffusion d'information et la vulgarisation sur les pratiques et les démarches qualité dans le secteur de la solidarité internationale ;
- mobiliser le collectif sur la thématique de la transparence des ONG de solidarité internationale et valoriser les outils et initiatives prises au niveau de Coordination SUD et au-delà ;
- suivre, participer et relayer les débats sur l'efficacité de la contribution des ONG au développement, notamment au sein du groupe de travail « *CSO Development Effectiveness* » de Concord.

Chefs de file/Référent CA	Alexandre Daval (Secours Catholique-Caritas France)/Anne Panel (Fert)
Secrétariat	Pierre Lecomte (Coordination SUD)
Liste des membres	Acted, ATD-Quart Monde, Care France, CFSI, CIDR, Fert, Forim, France Volontaires, Handicap International, L'Appel, La Chaîne de l'Espoir, Médecins du Monde, Secours Catholique-Caritas France, Solidarités International, Solidarité Laïque
Liste des invités	F3E, AFDI-OPA

COMMISSION AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) ET FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

La commission APD et financements du développement rassemble les ONG membres qui travaillent sur les questions de quantité et qualité de l'aide publique au développement, de mécanismes innovants de financement du développement et d'efficacité de l'aide.

Son objectif général est de construire des positions collectives de plaidoyer dans le cadre d'un travail de suivi sur l'aide publique au développement, à l'échelle nationale et internationale, réalisé dans le contexte du financement du développement.

Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- construire une analyse commune et animer le travail de plaidoyer sur l'APD française ;
- promouvoir des propositions concrètes pour une meilleure qualité de l'aide publique au développement française (réforme du dispositif institutionnel, analyse-plaidoyer sur les instruments de l'aide, etc.) ;
- contribuer aux réflexions européennes et internationales des ONG sur l'APD en apportant une vision alternative dans les débats sur les mécanismes innovants de financement du développement.

La commission participe à plusieurs réseaux européens et internationaux (groupe *AidWatch* de Concord, *Reality of Aid*, etc.) et travaille avec plusieurs plateformes nationales d'ONG du Sud pour suivre les réflexions et les négociations internationales sur l'efficacité de l'aide et les financements innovants. Enfin, elle est en relation avec d'autres plateformes thématiques françaises pour préparer l'agenda global du financement du développement.

Chef de file/Référent CA	Grégoire Niaudet (Secours catholique-Caritas France)/ Christian Reboul (Oxfam France)
Secrétariat	Gautier Centlivre (Coordination SUD)
Liste des membres	4D, Acted, Action contre la faim, Aide et action, Aides, ATD-Quart Monde, Cari, CCFD-Terre solidaire, Cimade, Eau vive, Électriciens sans frontières, Équilibres & populations, Étudiants et développement, Forim, France Volontaires, Geres, Gret, Groupe initiatives, Global Health advocates France, Handicap international, La Guilde, Médecins du Monde, Oxfam France, Réseau Foi et Justice Afrique-Europe, Secours catholique-Caritas France, Solidarité laïque, Terre des Hommes
Liste des invités	Coalition Eau, Coalition plus, ONE France, WWF France

COMMISSION EUROPE

La commission Europe rassemble des représentants des différentes commissions de travail de Coordination SUD et des membres présents dans les groupes de travail de Concord.

Elle est un espace collectif de suivi de la politique européenne de développement, d'échange d'information et de coordination des activités et de la représentation de Coordination SUD auprès de Concord, la plateforme européenne des ONG de développement et d'aide humanitaire. Elle assure également le lien avec les pouvoirs publics et décideurs politiques français concernés par ces sujets.

La commission Europe est composée d'une plénière et de groupes de travail thématiques :

- groupe Cohérence des politiques pour le développement ;
- groupe Financements européens ;
- groupe Engagements volontaires à l'international.

La commission Europe assure également de manière *ad hoc* le suivi d'évènements plus ponctuels, tels que les élections Européennes.

Chef de file/Référent CA	Bruno Rivalan (Global Health Advocates France) / Philippe Jahshan (Coordination SUD)
Secrétariat	Aurélié Beaujolais (Coordination SUD)
Liste des membres	Action contre la faim, ATD Quart-Monde, AVSF, Global Health Advocates France, CFSI, la Chaîne de l'espoir, Clong Volontariat, Cnajep, Forim, France Volontaires, GRDR, Gret, la Guilde, Habitat Cité, Médecins du Monde, Oxfam France, Solidarité laïque, Terre des hommes
Liste des invités	Educasol, Coalition Eau

COMMISSION AGRICULTURE ET ALIMENTATION (C2A)

La C2A regroupe une vingtaine d'organisations et a pour objectif le renforcement du droit à l'alimentation, de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire des populations des pays du Sud. Les membres de la C2A mènent des actions de plaidoyer afin d'influencer les politiques pour accroître leur soutien à l'agriculture familiale et paysanne ainsi qu'à l'agroécologie.

Ses objectifs sont les suivants :

- coordonner les travaux réalisés par ses participants ;
- assurer une concertation entre membres ;
- porter ses positions et travaux auprès des acteurs sociaux et des décideurs politiques nationaux et internationaux (Gisa, CSA de la FAO, Union européenne).

Chef de file/Référent CA	Cécile Leuba (Peuples solidaires-ActionAid)/Bernard Pinaud (CCFD-Terre solidaire)
Secrétariat	Gautier Centlivre (Coordination SUD)
Liste des membres	4D, Action Contre la Faim, Acting for life, Agter, AVSF, Cari, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, CIDR, Crid, Fédération Artisans du Monde, Gret, Iram, Ingénieurs Sans Frontières, Oxfam France, Max Havelaar France, Peuples Solidaires-ActionAid, Plateforme Française du Commerce Équitable, Réseau Foi et Justice, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité, UNMFREO
Liste des invités	Aitec, Réseau IPAM, Inter-réseaux Développement rural

COMMISSION CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT

La commission Climat et développement regroupe des membres de Coordination SUD qui travaillent sur les questions de changements climatiques et les liens avec le développement.

Ses objectifs sont les suivants :

- favoriser l'échange d'expériences et les discussions sur les pratiques entre les membres ;
- sensibiliser les organisations de la société civile françaises aux enjeux liés aux changements climatiques et participer au renforcement de capacités pour une meilleure intégration de cette question dans leurs projets ;
- construire des positions collectives sur les enjeux liés à la lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement.

Chef de file/Référent CA	Vanessa Laubin (Geres)/Carline Mainenti (AVSF)
Secrétariat	Karine Penrose -Théis (Coordination SUD)
Liste des membres	4D, Action contre la faim, AVSF, Care France, Cari, CCFD-Terre solidaire, Cemea, Eau vive, Geres, Gevalor, GRDR, Gret, ISF, Initiative -développement, Iram, Médecins du Monde, Oxfam France, Planète-Urgence, Solidarités
Liste des invités	Alofa Tuvalu, Amis de la Terre, Greenpeace, Hélio international, RAC-F, WWF

COMMISSION GENRE

La commission Genre rassemble les ONG membres appliquant une approche genre dans leurs projets et/ou dans leur fonctionnement.

Ses objectifs sont les suivants :

- faciliter des échanges de pratiques et d'expériences sur la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les ONG en France et sur la mise en œuvre de l'approche genre dans les projets (de développement, d'éducation au développement, de plaidoyer) ;
- sensibiliser le milieu des ONG françaises à l'approche par le genre ;
- proposer des actions de plaidoyer pour l'intégration du genre dans les politiques de développement de la coopération française et dans les campagnes d'opinion menées par les ONG françaises.

Chef de file/Référent CA	Nicolas Rainaud/Aurélie Gal-Régniez (Équilibres et populations)
Secrétariat	Gautier Centlivre (Coordination SUD)
Liste des membres	Action contre la faim, Asfodevh, AVSF, Care France, CCFD-Terre solidaire, Ciedel, Enda Europe, Ethnik, Équilibres et populations, Fecodev, Fondation Abbé Pierre, Forim, Gret, Handicap international, La Guilde, Oxfam France, Peuples solidaires-Action aid, Plan France, Secours Islamique France, Secours populaire français, Terre des hommes
Liste des invités	Adéquation, Afed, Aster International, ERM services, F3E, Genre en action, Planning familial, Plateforme Elsa

COMMISSION HUMANITAIRE

La commission Humanitaire rassemble les ONG membres ayant une activité significative en matière d'aide d'urgence (catastrophes naturelles et conflits) et d'actions dans des contextes de crises et de post-crisis, crises oubliées.

Ses objectifs sont les suivants :

- élaborer des positions collectives sur les politiques et les réformes institutionnelles des dispositifs d'aide français, européens et internationaux, via des échanges de positions et d'informations sur différents sujets de plaidoyer en lien avec les plateformes européennes et internationales ;
- développer la réflexion collective sur des questions de fond concernant l'aide humanitaire, notamment toute l'évolution de l'architecture des Nations unies pour l'humanitaire et la question de la confusion civilo-militaire ;
- suivre les enjeux et débats autour de la qualité des actions humanitaires et de la « redevabilité », à travers notamment le suivi des travaux du groupe *Quality & Accountability* et en lien avec le groupe Qualité de Coordination SUD ;
- échanger sur les crises en cours et définir éventuellement des actions collectives de plaidoyer.

Chef de file/Référent CA	Serge Breysse (Action contre la faim) et Sébastien Dechamps (Secours catholique-Caritas France)/Alain Boinet (Coordination Humanitaire et Développement)
Secrétariat	Nathalie Dupont (Coordination SUD)
Liste des membres	Acted, Action contre la Faim, Care France, Handicap international, La Guilde européenne du raid, Medair, Médecins du Monde, Oxfam France, PU-AMI, Secours catholique-Caritas France, Secours Islamique France, Solidarités international
Liste des invités	Crisis Action, Croix-Rouge française, Médecins sans frontières

COMMISSION SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT

La commission Santé et développement regroupe des ONG membres de Coordination SUD impliquées sur la santé.

Ses objectifs sont les suivants :

- favoriser l'échange d'expériences et les discussions sur les pratiques entre les membres de la commission ;
- construire des positions collectives sur les enjeux liés à la santé dans les pays en développement.

Des groupes de travail spécifiques ont été créés sur l'accès équitable aux soins et le financement de la santé, les droits et la santé sexuels et reproductifs, ainsi que sur le renforcement des systèmes de santé.

Chef de file/Référent CA	Louis Pizarro (Solthis)/Eliane Aissi Yehouessi (Conseil des Béninois de France)
Secrétariat	Aurélie Beaujolais (Coordination SUD)
Liste des membres	Action contre la Faim, Aides, Aide médicale et développement, AJGF, AMM, Appel, Global Health Advocates France, Care France, CBF, CIDR, Djantoli, Entraide médicale internationale, Équilibres & populations, Gret, IECD, Inter Aide, Kinés du Monde, Médecins du Monde, ONE France, Opals, Ordre de Malte, Oxfam France, Prisonniers sans frontières, PU-AMI, Réseau foi et justice Afrique-Europe, Santé Sud, Secours catholique-Caritas France, Sidaction, Solidarité Sida, Solthis
Liste des invités	AMREF, Asprocop-REMEDI, Coalition Plus, GAS, Planning familial, Plateforme ELSA

LES GROUPES DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objectif : mener des analyses et formuler des recommandations à l'intention du Conseil d'administration pour l'aider dans sa prise de décision sur des sujets liés la gouvernance de Coordination SUD ou à des orientations stratégiques majeures. Ces groupes de travail requièrent une participation accrue de membres du CA ou de personnes détachées des organisations et collectifs membres du CA.

COMMISSION DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

La commission de Présentation des candidatures est une commission permanente qui a pour objet d'étudier et d'émettre des avis sur les demandes d'adhésion à Coordination SUD. C'est sur la base de son avis que le CA admet ou non les candidats comme nouveaux membres de Coordination SUD, soit en tant qu'adhérents directs, soit en leur recommandant d'adhérer *via* un collectif membre.

Référent CA	Christian Lespinats (Groupe Initiatives)
Secrétariat	Karine Meaux et Myriam Coulibaly (Coordination SUD)
Liste des membres	Sipar, France Libertés, Crid, Forim, Conseil des Béninois de France, Médecins du Monde, Secours catholique-Caritas France

GRUPE DE TRAVAIL LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION (LOP-DSI)

Le groupe de travail a été mis en place à la demande du Conseil d'administration de Coordination SUD, pour suivre la préparation de la LOP, et préparer les contributions de Coordination SUD sur le contenu de la loi et de son rapport annexé. Il a cessé ses activités après l'adoption de la loi.

Référent CA	Sébastien Fourmy (Oxfam France)
Secrétariat	Gautier Centlivre (Coordination SUD)
Liste des membres	Action contre la faim, ATD-Quart Monde, Global health advocates France, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, Crid, Equilibres et populations, Forim, Gret, Groupe Initiatives, Handicap international, Oxfam France, Solidarité Laïque
Liste des invités	Coalition Eau, Coalition Plus, WWF

COMITÉ DE PILOTAGE DU CHANTIER SUR LE RENFORCEMENT DE L'ASSISE FINANCIÈRE DES ONG

Le comité de pilotage du chantier sur le renforcement de l'assise financière des ONG a été mandaté par le CA pour mener une étude approfondie des solutions de financement accessibles aux ONG, en vue de financer leur changement d'échelle ou leur besoin en fonds de roulement. Ce chantier est né des conclusions et recommandations qui ont émergé à l'issue de l'étude sur « Les pratiques des ONG dans un contexte financier difficile », conduite dans le cadre du Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (Frio) en 2011-2012.

Référent CA	Arezki Harkouk (GRDR)
Secrétariat	Diane Vioujard (Coordination SUD)
Liste des membres	AVSF, Initiative Développement, GRDR
Liste des acteurs extérieurs	Le Mouvement Associatif, France Active, Le Crédit Coopératif
Liste des invités	BPI, Sogama Crédit Associatif

LES CLUBS MÉTIERS

Objectif : promouvoir les échanges de pratiques sur des problématiques techniques ou métiers.

En 2014, deux clubs métiers sont opérationnels : ressources humaines et Communication.

CLUB MÉTIER RESSOURCES HUMAINES

Le club métier Ressources humaines ou groupe d'échanges sur les ressources humaines, est subdivisé en deux groupes en fonction de la taille des ONG (plus ou moins de 50 ETP). Leur objectif est de faciliter l'échange de pratiques entre responsables RH et la mutualisation d'outils afin d'améliorer la gestion des ressources humaines au sein des ONG.

Secrétariat

Jean-Luc Galbrun (Coordination SUD)

Liste des membres

Groupe 1 : Asmae, AVSF, Geres, IECD, Initiative Développement, Inter Aide, Partage, Peuples solidaires-ActionAid, Plan France, PlaNet Finance, Secours Catholique-Caritas France, Solthis.

Groupe 2 : Croix Rouge Française, Gret, Handicap International, Institut Bioforce, Médecins du Monde, Secours Catholique-Caritas France, Secours Islamique France, Solidarités International, Triangle Génération Humanitaire.

CLUB MÉTIER COMMUNICATION

Le club métier Communication réunit des chargés de communication des associations membres. Son objectif est de faciliter l'échange de pratiques, d'informations et la mutualisation d'outils sur la communication au sein des ONG. Le club métier est structuré autour d'une mailing list des chargés de communication des organisations membres. Parmi d'autres actions, des sessions d'information, de formation, de débat et de mise en réseau sont organisées à destination des responsables et chargés de communication.

Secrétariat

Bénédicte Bimoko (Coordination SUD)

Liste des membres

Chargés de communication des membres

LES INSTANCES DU FONDS DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL (FRIO)

Objectif : appuyer les ONG françaises dans leur démarche de professionnalisation *via* le cofinancement de prestations externes nécessaires à la démarche de renforcement engagée. Accroître les capacités organisationnelles et institutionnelles des ONG par la mutualisation et le partage des expériences issues des actions co-financées.

COMITÉ DE SURVEILLANCE

Le comité de surveillance assure les fonctions d'orientation stratégique du fonds, de définition des règles de fonctionnement et de choix des études d'intérêt général. Il nomme également les membres du comité de décision pour un mandat de 2 ans.

Référent CA	Philippe Jahshan (président Coordination SUD)
Secrétariat	Diane Vioujard et Pierre Lecomte (Coordination SUD)
Liste des membres	Khady Sakho Niang (Forim), Emmanuel Poilane (Fondation France Liberté), Arezki Harkouk (GRDR)
Représentant du comité de décision	Benoit-Xavier Loridon (Initiative Développement)
Représentant de l'AFD	Marie-Odile Waty (responsable de la DPO, AFD)
Représentant du ministère des Affaires étrangères	Emmanuel Mouriez (Délégation pour les relations avec la société civile, MAEDI)

COMITÉ DE DÉCISION

Le comité de décision assure les fonctions d'examen et de sélection des actions de renforcement proposées par les ONG ainsi que de choix des thèmes de capitalisation pour le bénéfice du collectif. Il donne les autorisations d'engagements du fonds sur les dossiers retenus. Il examine les activités régulières du fonds et en rend compte au comité de surveillance.

Représentant auprès du comité de surveillance	Benoit-Xavier Loridon (Initiative Développement)
--	--

ANNEXE 6

Liste des rendez-vous extérieurs

Dialogue politique

- » 14 mai et 16 septembre 2014 : rencontres avec Annick Girardin sur la LOP-DSI, le CNDSI, le montant de l'APD et le climat.
- » 13 juin 2014 : rendez-vous avec Mathieu Peyraud, conseiller de François Hollande, suite au G7.
- » 20 septembre 2014 : rencontre avec François Hollande en amont du Sommet Climat de New York et de l'Assemblée générale des Nations unies.
- » 12 novembre 2014 : rencontre entre la direction générale de l'AFD et le Conseil d'administration de Coordination SUD.
- » 1^{er} décembre 2014 : rendez-vous avec Gautier Mignot (MAEDI/DGM adjoint) et Jean-Jacques Beaussou (Ambassadeur, délégué aux relations avec la société civile), sur le dialogue ONG – pouvoirs publics.

Réunions du CNDSI

- » Réunions plénières du Conseil le 22 mai et le 27 octobre.
- » Réunions du Bureau le 30 septembre et le 17 décembre.

Rencontres sur la LOP

- » 15 janvier 2014 : audition de Jean-Louis Vielajus devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale.
- » 16 janvier 2014 : audition d'une délégation d'ONG membres de Coordination SUD.
- » 2 avril 2014 : audition de Jean-Louis Vielajus par les rapporteurs du texte au Sénat, MM. Cambon et Peyronnet.
- » Début mai 2014 : rendez-vous de plaidoyer avec les groupes politiques du Sénat.

Rencontres sur l'accès au financement des ONG et les chantiers CIT-OSC avec l'AFD

- » 18 rencontres dans le cadre des 6 chantiers, avec quelques réunions majeures.
- » 23 octobre 2014 : Rendez-vous du Bureau de Coordination SUD avec Philippe Orliange et Marie-Odile Waty.

Rencontres sur l'APD

- » 14 octobre 2014 : audition de Coordination SUD par les rapporteurs de la commission des Finances et des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, MM. Gaymard et Mancel.
- » 15 octobre 2014 : audition d'une délégation de Coordination SUD par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale.
- » 27 octobre 2014 : rencontre entre Publish What You Fund (PWYF) et Coordination SUD avec l'AFD et le ministère des Affaires étrangères, sur la présentation du rapport de PWYF sur la transparence de l'aide.
- » 6 novembre 2014 : audition de Jean-Louis Vielajus et de Christian Reboul par les rapporteurs de la commission des Affaires étrangères du Sénat, M. de Raincourt et Mme Conway-Mouret.

Rencontres pour les élections européennes 2014

- » Rencontres avec les partis politiques dans le cadre de leur campagne électorale : PCF-Front de Gauche (9 avril), EELV (12 mars), Modem-UDI (25 avril), PS (16 mai).
- » Rencontres avec des eurodéputés après l'élection, notamment Maurice Ponga - vice-président de la commission Développement, Jean Arthuis - président de la commission Budget, et Louis-Joseph Manscour - vice-président de l'Assemblée parlementaire paritaire (APP).

Rencontres sur les politiques européennes

- » 14 janvier, 19 mars et 1^{er} juillet 2014 : rencontre avec les conseillers Europe du ministre du Développement, puis de la secrétaire d'État en charge du Développement.
- » 19 février 2014 : audition de Coordination SUD par le groupe S&D du Parlement européen.
- » 5 mars, 5 mai et 18 novembre 2014 : rencontre avec la représentation permanente française auprès de l'UE à Bruxelles.
- » 26 mars 2014 : rencontre avec la représentation de l'AFD auprès de l'UE.
- » 4 septembre 2014 : rencontre avec le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) sur l'Année européenne du développement.
- » Participation aux réunions du comité de pilotage de l'évaluation de la contribution française au 10^e FED : 07 mars, 03 avril, 23 avril 2014 et le 27 janvier 2015.

Rencontres sur le climat et la COP21

- » 18 février 2014 : rencontre des ONG avec le Gouvernement sur la COP21 à l'invitation du Quai d'Orsay.
- » 21 mai et 2 septembre 2014 : rendez-vous avec Marie-Hélène Aubert, conseillère de François Hollande, en préparation de la COP21.
- » 2 juin 2014 : rendez-vous avec Jacques Lapouge - ambassadeur chargé des négociations sur le changement climatique ; Paul Watkinson - chef de la délégation des négociateurs français, Marie Jaudet - ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE).
- » 29 octobre et 25 novembre 2014 : rendez-vous avec Laurence Tubiana - ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique et l'équipe COP21 (Anne-Sophie Cerisola, Frédérique Tarride, Charlotte Balouzat, Eugénie Pierre-Justin).
- » 31 octobre 2014 : rendez-vous avec Jean-Paul Torre - négociateur sur le secteur des terres ; Dimitar Nikov - négociateur sur les mécanismes de flexibilité.
- » 20 novembre 2014 : rendez-vous avec Frédéric Schafferer et Timothée Ourbak, négociateurs adaptation au MEDDE.
- » Pendant la COP 20 à Lima, rencontre le 8 décembre 2014 avec Laurence Tubiana, et le 11 décembre 2014 avec Ségolène Royal

Rencontres sur les sujets humanitaires

- » 26 juin 2014 : rencontre de Jean-Louis Vielajus et David Sadoulet au sujet de l'étude sur évolution des ONG humanitaires.
- » 2 octobre 2014 : rendez-vous de la commission Humanitaire de Coordination SUD avec Jean Arthuis, président de la commission Budget du Parlement européen, sur le maintien des fonds ECHO.
- » 7 octobre 2014 : rendez-vous de la commission Humanitaire de Coordination SUD avec Jacques Audibert, conseiller diplomatique à l'Élysée, sur le thème de la confusion civilo-militaire.

Rencontres sur les politiques de santé

- » 24 septembre 2014 : rencontre avec le conseiller santé de la secrétaire d'État en charge du Développement.
- » 2 et 8 décembre 2014 : rencontre avec le MAEDI et le Centre de crise en préparation du *High Level Meeting on building resilient health system in affected countries*.
- » De multiples rencontres avec la division Santé et Protection sociale de l'AFD.
- » Participation aux réunions des comités de pilotage de l'évaluation de la contribution française à l'Initiative Muskoka et à GAVI ; de l'évaluation de la coopération française en santé dans le cadre de la modernisation de l'action publique.
- » 10 février et 10 juin 2014 : participation aux réunions du Comité d'orientation de l'Institut Stratégie Synergie Santé (I3S).

Rencontres sur les politiques agricoles

- » 18 et 19 septembre 2014 : deux rendez-vous lors du symposium FAO sur l'agroécologie et GACSA à Rome (Clayton Campanhola, directeur de la division Production et santé agricoles de la FAO et Guilherme de Moraes Brady Rocha, officier de liaison à l'Unité des associations de la FAO ; avec Roberta da Lima, vice-ambassadrice du Brésil auprès de la FAO).
- » 29 septembre 2014 : rendez-vous avec Martin Parent, conseiller Politiques agricoles d'Annick Girardin.
- » Une entrevue de 10 minutes avec Stéphane Le Foll ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.
- » Tout au long de l'année la C2A participe au Groupe interministériel sur la Sécurité alimentaire (Gisa) et participe aux positions de la France dans ce domaine dans les différentes instances internationales, notamment le Comité de sécurité alimentaire (CSA) de la FAO.

ANNEXE 7

BILAN DU FRIO

LE DISPOSITIF FRIO DEPUIS 2007

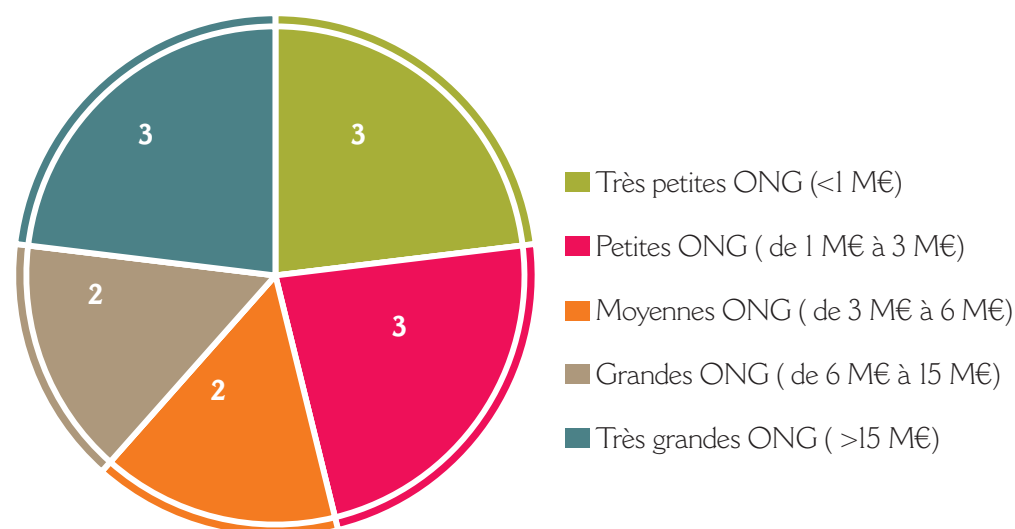
- Près d'une centaine d'ONG accompagnées depuis 2007.
- 48 % d'ONG non membres de Coordination SUD.
- 130 projets de renforcement cofinancés.
- Une vingtaine de projets de renforcement étudiés chaque année.

Depuis 2007, l'appui à la définition de stratégie demeure la première thématique d'intervention du dispositif Frio. Les actions de stratégies peuvent porter sur l'élaboration du projet associatif, la définition de plans stratégiques, la définition de stratégie nationale en lien avec l'appartenance à un réseau international, en incluant les aspects de diagnostic global. Ces réflexions conduisent certaines organisations à revoir leurs modalités d'intervention au Sud via la définition de stratégies spécifiques de partenariats.

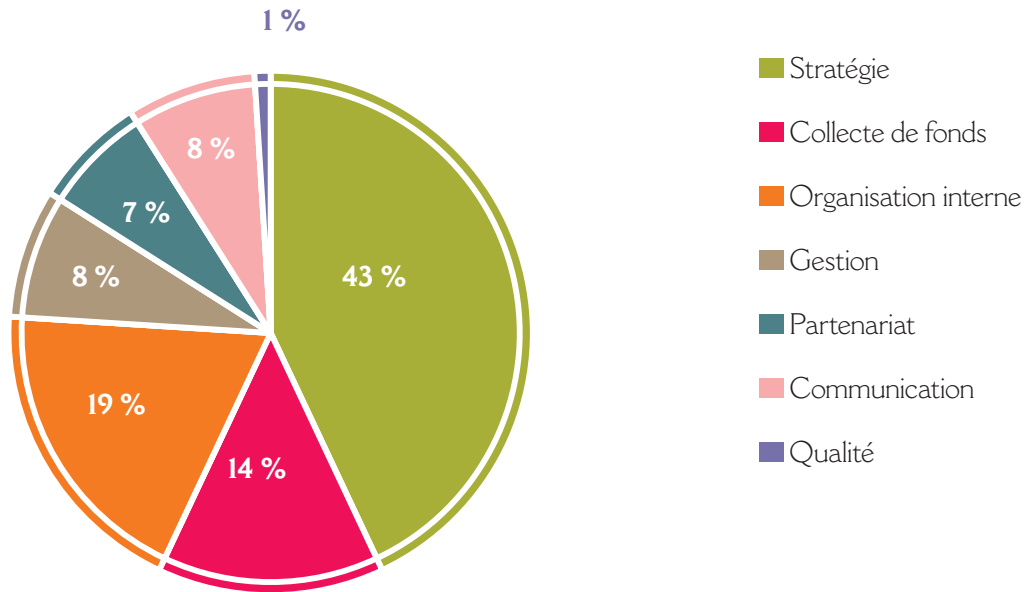
La seconde thématique concerne l'organisation interne et couvre majoritairement les enjeux de management et de RH : fonctionnement interne, climat social, procédures RH, accompagnement de direction. Les questions de gouvernance, vie associative y sont également abordées à certaines occasions.

La levée de fonds s'avère un autre axe majeur d'intervention au sein des ONG depuis 2010, à laquelle s'ajoutent souvent des aspects de communication : amélioration de la visibilité de l'association, création d'une identité de marque associative en vue de développer la collecte de fonds.

RÉPARTITION DES ONG ACCOMPAGNÉES PAR TAILLE DE BUDGET EN 2014



RÉPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS PAR THÉMATIQUE



En outre, les questions de consolidation des modèles économiques restent centrales pour les ONG. Traitées par le biais de la collecte de fonds, de la gestion administrative, financière et fiscale voire dans certains cas de la communication ou de stratégies de rapprochement, elles représentent près de 26 % des accompagnements soutenus par le dispositif depuis sa création, plaçant le renforcement de l'assise financière des ONG comme le second axe d'intervention du dispositif.

PROFIL DES DEMANDES DEPUIS 2007 (CUMUL)



ANNEXE 8

LISTE DES PUBLICATIONS

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT	Livret « Analyse du Projet de loi de finances 2015 » 8 pages défense de l'APD
ELECTIONS EUROPÉENNES	Brochure Élections européennes : « 10 engagements en faveur d'un développement durable, juste et solidaire » Document de plaidoyer Élections européennes : « 10 engagements en faveur d'un développement durable, juste et solidaire »
AGRICULTURE ET ALIMENTATION	Les Notes de la C2A n° 21 : « Lutte contre la faim et les effets du changement climatique, attention aux fausses solutions ! » (FR, EN, ES) Les Notes de la C2A n° 20 : « Avant tout, ne pas nuire » Identifier les risques des interventions agricoles sur la nutrition afin de les éviter ou les réduire » (FR, EN, ES) Les Notes de la C2A n° 19 : « Former les jeunes ruraux pour développer les agricultures familiales » (FR, EN, ES) Les Notes de la C2A n° 18 : « APE » (FR, EN, ES) Les Notes de la C2A n° 17 : « Année Internationale de l'Agriculture Familiale » (FR, EN, ES) Les Notes de la C2A et de la CCD : « Global Alliance for climate-smart agriculture » (FR, EN, ES) Les Notes de la C2A n° 16 : « L'agriculture contractuelle » (FR, EN, ES) Les Notes de la C2A n° 15 : « Du champ à l'assiette » (FR, EN, ES) Les Notes de la C2A n° 14 : « Lutte contre la faim et renforcement des droits des femmes paysannes » (FR, EN, ESP) Études et analyses : « Accords de partenariat économique et agriculture : quels enjeux pour l'Afrique ? »
CLIMAT	Les Notes de la CCD n° 1 : « Intégrer la contrainte climatique dans les projets de développement » Les Notes de la CCD n° 2 : « Retour sur le Sommet Climat » Études et analyses : « Agricultures paysannes et atténuation du changement climatique : quelques éléments de compréhension »
SANTÉ	Document de position - Couverture sanitaire universelle Document d'analyse du rapport de l'évaluation MAP santé
APPUI AUX ONG	Programme des formations 2014 Fiche pratique « prise de références » Étude Qualité F3E & Coordination SUD « Penser la Qualité en solidarité Internationale »
NOUVELLES DE SUD	NDS Printemps 2014 NDS Été 2014 NDS Automne 2014 NDS Hiver 2014
VIE ASSOCIATIVE	Rapport annuel 2013 « 1994-2014, 20 ans de solidarité, d'urgence et de développement »

ANNEXE 9

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AADH	Alliance des avocats pour les droits de l'Homme
AFD	Agence française de développement
APD	Aide publique au développement
APP	Assemblée parlementaire paritaire (UE - ACP)
AMCP	Action mondiale contre la pauvreté-France
BUDG	Commission Budget du Parlement européen
CCD	Commission Climat et développement de Coordination SUD
CFP	Cadre financier pluriannuel (UE)
CHD	Coordination Humanitaire et Développement
CIT-OSC	Cadre d'intervention transversal de l'AFD en faveur des initiatives des organisations de la société civile
CNDSI	Conseil national du développement et de la solidarité internationale
CONCORD	Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement
COP	Conférence des parties de la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique
CPD	Cohérence des politiques pour le développement
CPC	Commission de Présentation des candidatures
CSA	Comité pour la sécurité alimentaire (FAO)
DOS	Document d'orientation stratégique
DPO	Division du partenariat avec les ONG (AFD)
ECHO	Office humanitaire de la Communauté européenne
DEVCO	Direction générale Développement et Coopération (UE)
DEVE	Commission Développement du Parlement européen (UE)
DSSR	Droits et santé sexuelle et reproductive
DSR	Droits sexuels et reproductifs
FED	Fonds européen de développement
FDD	Financement du développement
FIP	Forum international des plateformes nationales d'ONG
FISONG	Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (AFD)
FRIO	Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel
GACSA	<i>Global Alliance for Climate-Smart-Agriculture</i> (Alliance globale pour l'agriculture intelligente face au climat)
GAVI	Alliance du vaccin
GIEC	Groupe d'experts international sur l'évolution du climat
GISA	Groupe interministériel sur la sécurité alimentaire
HCEfh	Haut conseil à l'égalité femmes-hommes
I3S	Institut Stratégie Synergie Santé
ICP	Instrument convention programme (AFD)
LOP-DSI	Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale
MADAC	Modèle d'auto-diagnostic et d'amélioration continue
MAEDI	Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
MAP	Modernisation de l'action publique
MEDDE	Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
NIONG	Note d'initiatives ONG (AFD)
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale

ONU	Organisation des Nations unies
OSI	Organisation de solidarité internationale
OSC	Organisation de la société civile
OSIM	Organisation de solidarité internationale issue des migrations
PAP	Pôle Analyses et plaidoyer de Coordination SUD
PARO	Pôle Appui et renforcement des ONG de Coordination SUD
PLF	Projet de loi de finances
QTE	Groupe Qualité, transparence et efficacité de Coordination SUD
RAC-F	Réseau Action Climat France
SGAE	Secrétariat général des affaires européennes
UNCCD	Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification
UNFCCC	Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques
VOICE	Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies

Coordination du rapport : **Bénédicte Bimoko, Coordination SUD**
Maquette et mise en page : **KMOGRAF**
Imprimé par : **OTRAD SERVICES**



Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement
La coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale
14 passage Dubail - 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
www.coordinationsud.org
sud@coordinationsud.org